

le monde des

artisans

mars/avril 2021 • 1,50 €
Bimestriel #141

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// MAYENNE

PAYS DE LA LOIRE



Votre nouvelle plateforme  de services
www.artisanatpaysdelaloire.fr



VOTRE CONCESSION
ETOILE PRO LAVAL
EST CENTRE D'ESSAIS
UTILITAIRES ÉLECTRIQUES
DU 20 AU 23 AVRIL 2021

Réservez votre essai
en scannant le QR Code



Êtes-vous #eReady ?



Boulevard Galilée, 53000 LAVAL
02 43 53 11 11
www.bpmgroup.fr



Mercedes-Benz

eReady = prêt pour l'électrique. Consommations d'énergie électriques du eVito en Wh/km : de 268 à 296 (WLTP). Émissions de CO2 en g/km : 0. Autonomie électrique : de 137 à 150 km (WLTP). Consommations d'énergie électriques du eSprinter en Wh/km : de 341 à 349 (WLTP). Émissions de CO2 en g/km : 0. Autonomie électrique : de 119 à 157 km (WLTP). Nouvel EQV : Consommations d'énergie électriques en kWh/100 km : de 28.3 à 28.5 (WLTP). Émissions de CO2 en g/km : 0. Autonomie électrique : de 351 (XL) à 353 (LG) km (WLTP). *L'autonomie réelle dépend de la configuration du véhicule, du style de conduite du conducteur, des conditions de circulation, des conditions météorologiques, de l'ancienneté et de l'état de la batterie, de l'utilisation du système de climatisation ou de chauffage, etc. et peut par conséquent présenter des différences. **Via une borne de recharge rapide. Depuis le 1er septembre 2019, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. Modèle de borne de recharge non disponible pour la France. Mercedes-Benz : marques déposées de Daimler AG, Stuttgart, Allemagne. Mercedes-Benz France, SAS au capital de 75 516 000 € - 7 avenue Nicéphore Niépce, 78180 Montigny-le-Bretonneux. RCS Versailles 622 044 287.

DEVELOPPEZ VOS VENTES SUR INTERNET



LA BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST VOUS ACCOMPAGNE SUR LA CRÉATION ET LA PROMOTION DE VOTRE SITE INTERNET

Solution Direct & Proche* : Créer son site et se faire connaître

> Vous avez besoin de créer ou de faire connaître votre site internet ?

> Vous avez besoin de permettre à vos clients de commander en ligne et de récupérer leurs articles en magasin ?

Direct et Proche est une solution « clé en main » pour créer son site internet e-commerce ou vitrine et augmenter sa visibilité avec des campagnes de pub sur Google, Facebook, Youtube.

Scannez le QR code pour en savoir plus :



direct&proche



* Direct et Proche est une solution de la société REGICOM WEBFORMANCE (SAS au capital de 5 000 000 euros, dont le siège social se situe 36/40 rue Raspail, 92300 Levallois-Perret, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro - 525 312 294) proposée par la Banque Populaire, Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Crédit photo : iStock.



La CMA des Pays de la Loire se mobilise au quotidien pour accompagner les artisans. La transition à laquelle nous faisons face en raison de la pandémie nous conduit à travailler différemment en développant de nouvelles solutions et de nouveaux outils pour accompagner les mutations. Présente, à vos côtés, la CMA poursuit cet engagement et lui donne une nouvelle dimension pour répondre toujours mieux à vos attentes et à vos besoins grâce à une plateforme de services. Cette plateforme de services a vocation à rendre notre offre plus visible. Elle devrait également faciliter la mise en relation en la rendant encore plus accessible et permanente. Digitale, évolutive, collaborative, la plateforme vous propose de nouvelles fonctionnalités : accès à l'information générique et spécifique en fonction de votre profil, prise de rendez-vous, inscription à une prestation, gestion des commandes et paiement en ligne, ainsi qu'un accès à un espace documentaire personnel. Ce nouvel outil vous est destiné ! Il n'a d'autre vocation que d'améliorer toujours notre accompagnement au service des artisans. N'hésitez donc pas à l'utiliser et à le faire vôtre. Vous pouvez compter sur notre mobilisation.

Tous avec nos artisans !

Joël Fourny

Président de la CMAR des Pays de la Loire

Michel Gougeon

Président de la Délégation Mayenne

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR

 @CMARPDL  @CMARPDL

 ACCUEIL53@ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



05



20



08

ÉVÉNEMENT 04

Urma Mayenne : le nouveau bâtiment en service

ACTUALITÉS 05

Un tremplin pour la transition écologique des TPE-PME

Prévenir le vol

La CMA Mayenne en chiffres

Ma Mijot, un restaurant engagé pour l'environnement

Bilan de compétences : pensez à la CMA

Charles Lee ou l'art du métal

PRATIQUE 22

L'Urma Mayenne s'étoffe à la rentrée

10 EN PAYS DE LA LOIRE

Actualités régionales

N'avancez pas seul, formez-vous

REGARDS 32

Esthéticiennes : garder bonne mine

Photographes : déclenchement rapide

Atelier papetier : l'art délicat du papier Japon

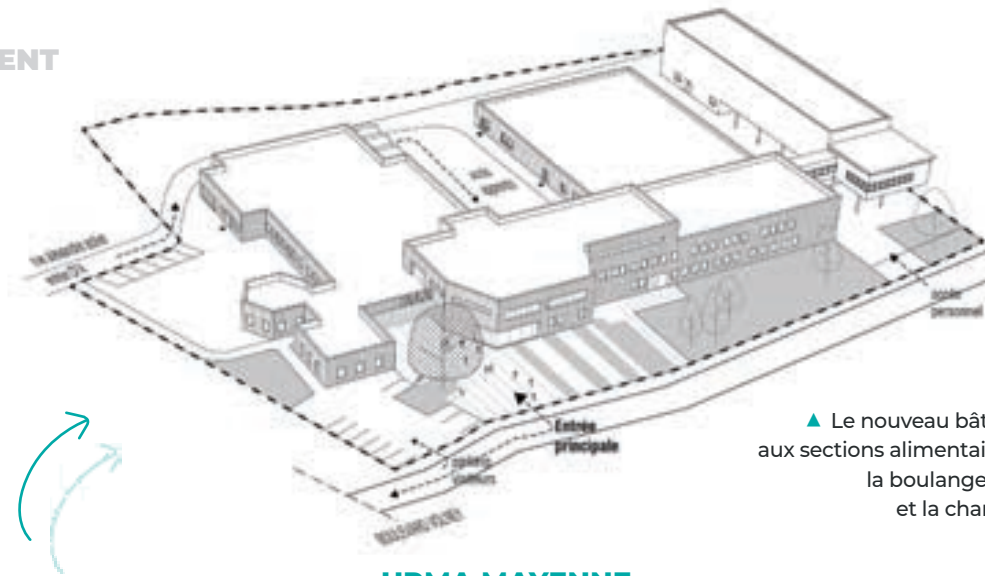
Trait d'union : un cadre atypique

William Koeberlé : « Il faut toujours garder le lien avec le client »

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 24 pour les abonnés de la Mayenne.

Le Monde des artisans n° 141 • Mars-avril 2021. Édition de la Mayenne. Président du comité de rédaction des pages locales: Michel Gougeon. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Mayenne. **Éditeur délégué:** Stéphane Schmitt. **Rédaction:** ATC (Tél. 06 65 62 28 85, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro :** Julie Clessienne, Samira Hamiche, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayoux, Guillaume Geneste, Laetitia Muller), Cécile Vicini. **Secrétariat de rédaction :** Média et Artisanat (Marine Anthony). **Rédaction graphique :** Pixel6TM. **Publicité :** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquière (Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail : cedric.jonquieres@orange.fr). **Photographies :** Pixel6TM, © pages départementales : CMA53, sauf mention contraire. **Promotion diffusion :** Shirley Elter (Tél. 03 87 69 18 18). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. **Conception éditoriale et graphique :** Pixel6TM (Tél. 03 87 69 18 01). **Fabrication :** Pixel6TM (Tél. 03 87 69 18 18). **Éditeur :** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1 (Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14). **Président et directeur de la publication :** François Granddidier. **N° commission paritaire :** 0321 T 86957. **ISSN :** 1271-3074. **Dépôt légal :** à parution. **Impression :** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.





▲ Le nouveau bâtiment est dédié aux sections alimentaires comprenant la boulangerie, la boucherie et la charcuterie-traiteur.

URMA MAYENNE

LE NOUVEAU bâtiment en service

L'Urma Mayenne a lancé un plan de rénovation de ses sites situés boulevard Volney. Un investissement de 12,8 millions d'euros sur six années (2016-2022) pour répondre aux enjeux de la formation des jeunes.

Après la construction d'un nouveau bâtiment dédié à la mécanique en septembre 2019, c'est au tour des sections alimentaires (boulangerie, boucherie et charcuterie-traiteur) de s'installer dans leurs nouveaux locaux et de découvrir du matériel professionnel de pointe,

répondant aux dernières normes sanitaires. Courant mars, les cours ont démarré dans ces lieux comprenant un laboratoire de boulangerie, un de boucherie, un de charcuterie-traiteur et un mixte. L'ensemble du matériel professionnel (chambres froides, fours, pétrins...) est neuf et dernier cri.

Étape 1



Septembre 2019



115, boulevard Volney



Mécanique (automobile, agricole et espaces verts) : accueil des premiers apprentis au sein du nouveau bâtiment dédié.



4,1 millions d'euros.

Étape 2



Mars 2021



30, boulevard Volney



Alimentation : rénovation et agrandissement des locaux des sections alimentaires (boulangerie, boucherie et charcuterie-traiteur). Installation de nouveaux matériels professionnels de pointe.

Étape 3



Fin 2021



30, boulevard Volney



Coiffure esthétique : aménagement, à la place des anciens locaux alimentaires, d'un salon de coiffure pédagogique et d'un salon d'esthétique.

Étape 4



Été 2022



30, boulevard Volney



Toutes sections : création d'un foyer pour les jeunes ainsi que de nouveaux sanitaires et rénovation des locaux administratifs.

L'INVESTISSEMENT AU SERVICE DE LA FORMATION DES JEUNES APPRENTIS

12 millions d'euros : pour les nouveaux bâtiments

7,2

millions d'euros



2,4

millions d'euros



2,4

millions d'euros



861 000 euros : pour le matériel pédagogique

(en partie financé par les organismes professionnels)



UN TREMPLIN pour la transition écologique des TPE-PME

AIDES FINANCIÈRES DE L'ADEME. Le guichet « Tremplin pour la transition écologique des TPE et PME » permet d'accéder à des aides forfaitaires dans tous les domaines de la transition écologique : gestion des déchets, économies d'énergie, mobilité, éco-conception...

Les montants d'aides allouées par l'Ademe peuvent s'échelonner de 5 000 € à 200 000 € maximum.

Concrètement, quelques exemples d'études et d'équipements peuvent être pris en charge : bennes, compacteurs, composteurs... qui concourent à la gestion des déchets, à l'accompagnement et/ou à la réalisation de travaux de rénovation des bâtiments (remplacement d'équipements frigorifiques commerciaux, ventilations mécaniques double flux, acquisition de véhicules électriques, études relatives à l'écoconception...).

Les étapes à suivre :

- vérifiez votre éligibilité en renseignant votre code NAF dans le fichier Ademe
- consultez la liste des actions éligibles et leurs montants d'aides
- renseignez le fichier « Ademe Tremplin transition écologique »
- déposez votre demande d'aide.



SCANNEZ LE QR CODE

Ademe Tremplin
transition écologique

Un dossier de demande d'aide simplifié :

- un seul dossier à déposer pour plusieurs études et/ou investissements
- avance de 30 % à la signature
- paiement final sur attestation simple certifiée sincère.

L'opération pour laquelle vous sollicitez une aide financière ne doit pas avoir commencé ou donné lieu à des engagements fermes sous quelque forme que ce soit : marché signé, commande signée, devis accepté...

CONTACT :

Thierry Mongazon,
conseiller développement
durable - 06 49 23 15 81
tmongazon@artisanatpaysdelaloire.fr

LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS :

Vous devez joindre, à votre dossier de demande, le fichier « Ademe Tremplin transition écologique », le ou les devis scannés ainsi qu'un RIB.

PRÉVENIR LE VOL



Suite à un cambriolage récent dans une entreprise du bâtiment mayennaise, quelques conseils préventifs de la Gendarmerie nationale pour vous prémunir d'éventuels vols :

- ne pas laisser les clés dans les véhicules, même stationnés à l'intérieur des bâtiments
- mettre le matériel électroportatif dans un local sécurisé
- renforcer les accès des locaux sensibles (portes et fenêtres)
- installer des éclairages à détection de présence en hauteur sur les bâtiments de l'entreprise, éléments dissuasifs
- installer une alarme dans vos bâtiments et un système de vidéoprotection (avec renvoi des images auprès d'une télésurveillance et/ou sur le téléphone portable pour donner rapidement l'alerte)
- apposer l'affichage « site sous alarme » et « site sous vidéoprotection ».

Les différentes brigades mayennaises ont, dans leurs équipes, des correspondants de sûreté qui peuvent intervenir localement dans les entreprises pour vous conseiller gratuitement.

CONTACT : Gendarmerie de Laval - Chef d'escadron Éric Avdeew et adjudant - chef Jacky Lecroc, référent sûreté
ggd53@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Les services de la CMA Mayenne EN CHIFFRES

BILAN. L'année 2020 a en tout point été une année particulière. Le contexte sanitaire a influé sur l'activité de nos entreprises artisanales. La CMA Mayenne s'est adaptée pour proposer des services au plus près de ces nouveaux besoins.



REPRISES OU CRÉATIONS D'ENTREPRISES

731

créations d'entreprises artisanales
en 2020 (702 en 2019)

310

radiations en 2020 (411 en 2019)

1

événement - La grande aventure
d'entreprendre, le 14 octobre



FORMATION CONTINUE

37

formations

189

stagiaires

7

domaines d'activité



NUMÉRIQUE

9

entreprises accompagnées
en formations Copea

99

personnes accompagnées
en ateliers numériques



VIE DE L'ENTREPRISE

1 990

artisans ont été conseillés
sur les aides
à leur disposition



ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

140

créateurs ont été sensibilisés
à la démarche environnementale
et à la sécurité

42

entreprises se sont engagées
dans la démarche Éco-défis

25

nouveaux Répar'acteurs
ont été formés



RESSOURCES HUMAINES

36

bilans de compétences
ont été réalisés

URMA

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

140

personnes
ont participé
à des actions
de formation
professionnelle continue

FORMATION INITIALE

1 250

apprentis pour l'année
scolaire 2020-2021

887

entreprises partenaires

22

jeunes en prépa
apprentissage

50

diplômes préparés

91,59 %

de réussite aux examens

2

jeunes ont participé
à des mobilités
européennes



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



MA MIJOT

UN RESTAURANT engagé pour l'environnement

DU CHAMP À L'ASSIETTE. Depuis un an, Ma Mijot, restaurant situé route de Tours à Laval, confie ses biodéchets à AlternaTri pour qu'ils soient revalorisés au sein de l'usine de méthanisation de Château-Gontier (production d'électricité).
Une première en Mayenne.

Ma Mijot est une entreprise engagée ! La société coopérative de production - appartenant à ses cinq salariés - emploie du personnel en situation de handicap, avec de fortes valeurs humaines et écologiques. C'est dans son ADN de se préoccuper du sort de ses déchets. « Avant on donnait nos pelures de légumes au cochon d'une employée. Mais la quantité produite était plus importante que ce qu'il pouvait manger », s'amuse Laure Uzu, chef cuisinière chez Ma Mijot. Le reste des déchets était jeté dans les poubelles de tout-venant et donc non valorisés.

1 597 kg de biodéchets valorisés

Depuis février 2020, l'entreprise d'insertion AlternaTri leur dépose chaque semaine, huit seaux vides et récupère puis pèse les biodéchets. Il s'agit principalement de pelures de légumes issus du jardin de Maine Ateliers, société mère de Ma Mijot mais également quelques os de viande. « Pour nous, c'est l'idéal : facile et pratique. Plus d'odeur de poubelles ni de sacs plastiques lourds à déplacer. AlternaTri s'occupe de tout. Et surtout, cela a du sens de valoriser nos biodéchets. »

Malgré la fermeture du restaurant et l'annulation des mariages en 2020 (Ma Mijot vend ses plats en bocaux à emporter), ce ne sont pas moins de 1 597 kg de biodéchets



▲ Les valeurs humaines et écologiques sont l'essence même du restaurant Ma Mijot.

qui ont été valorisés en un an. Une surprise pour la chef cuisinière qui n'imaginait pas produire une telle quantité de biodéchets malgré toutes les mesures mises en place pour les limiter.

CONTACT : Ma Mijot - 333, avenue de Tours
53000 Laval - 06 82 38 91 63 - m531@mamijot.fr
[mamijot.fr](https://www.mamijot.fr)

Identifier, quantifier, minimiser, revaloriser, ses déchets, c'est possible et c'est vertueux !

La réglementation en matière de gestion des déchets des restaurants va évoluer à partir du 1^{er} janvier 2024 (loi de transition énergétique). La CMA Mayenne vous informe et vous accompagne gratuitement dans vos démarches.

+ D'INFOS :

Pour en savoir plus, prenez contact avec Thierry Mongazon, conseiller développement durable au 06 49 23 15 81 tmongazon@artisanatpaysdelaloire.fr

ALTERNATRI

Depuis dix ans, AlternaTri collecte les déchets de proximité et sensibilise les entreprises au tri (traçabilité, formation, suivi en proximité, relation avec le personnel).

L'expérimentation de la valorisation des biodéchets avec Ma Mijot et l'usine de méthanisation a permis à AlternaTri d'obtenir des agréments sanitaires (collecte, tri, nettoyage des seaux et chargement des biodéchets en conteneurs de 500 litres). Depuis, d'autres structures ont rejoint le dispositif qui est soutenu par la CMA Mayenne, la chambre d'agriculture de la Mayenne, le département de la Mayenne, la région Pays de la Loire et l'Ademe.

CONTACT :

AlternaTri 53 - Rue des Giraumeries - 53940 Saint-Berthevin
02 43 69 89 02 - www.alternatri.fr - contact@alternatri.fr

9990€. EASY.



À PARTIR DE
9990€ HT⁽¹⁾

SÉRIE SPÉCIALE DOBLÒ EASY

CLIMATISATION MANUELLE > PORTE LATÉRALE COULISSANTE >
750 KG DE CHARGE UTILE > CLOISON TÔLÉE > 2 PLACES AVANT



(1) Tarif au 01/01/2021 du Doblò Cargo Fourgon Tôle 1.3 Multijet, 95 ch Série Spéciale Easy : 19425€ HT - 9435€ HT (dont 8735€ HT de remise constructeur et 700€ HT de prime à la reprise d'un véhicule sans condition d'âge destiné ou non à la destruction) = 9990€. Offre non cumulable réservée aux professionnels (hors loueurs, administrations et clients Grands Comptes) pour tout Doblò Cargo Fourgon Tôle Série Spéciale Easy commandé jusqu'au 30/06/2021 auprès de votre distributeur agréé Fiat Professional participant. Dans la limite des stocks disponibles. Easy = Simple.



CONDITIONS EXCEPTIONNELLES ET DISPONIBILITE IMMÉDIATE SUR UNE SÉLECTION D'UTILITAIRES - CONSULTEZ-NOUS :



**FORZA AUTOMOBILES
LAVAL**

Rue du Grand Montron - 53000 LAVAL
02 43 56 22 01

Christophe GONTIER - 07 48 72 46 38
c.gontier@bpmgroup.fr

BPMGROUP.FR

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr



**Le magazine de
référence de l'artisanat**



LES SERVICES de la CMA Pays de la Loire EN UN CLIC

RÉINVENTER L'OFFRE DE SERVICES. Depuis un an, beaucoup d'entreprises ont dû le faire pour rebondir et se créer de nouvelles opportunités face aux menaces économiques de la crise sanitaire que nous traversons. Cette transition nous conduit à travailler différemment, à laisser une place plus importante à l'autonomie de nos équipes tout en ayant confiance en nos ressources collectives pour trouver de nouvelles solutions et de nouveaux outils pour accompagner ces mutations. C'est dans ce contexte singulier, que la CMA des Pays de la Loire se réinvente pour offrir à ses clients actuels et futurs, la fluidité d'une relation accessible et permanente tout en améliorant la visibilité de son offre de services.

À l'heure du numérique, cette nouvelle plateforme a été imaginée et développée pour répondre à la demande des internautes, à l'évolution de leurs besoins et pratiques : des porteurs de projet et des dirigeants d'entreprises connectés, autonomes et habitués à avoir une information utile, rapide et directement exploitable. En s'adaptant aux nouveaux besoins de l'entrepreneuriat, cette plateforme délivre des services et prestations rapides, standards ou personnalisés, favorisant l'automatisation des échanges en 24/7 et assure une compatibilité tout support (Responsive design).

La nouvelle plateforme de la CMA des Pays de la Loire, permet de consulter les services proposés, à tout moment, sur l'ensemble de son territoire (prestations de conseils,

catalogue de formation continue ou certifiante). Digitale, évolutive, collaborative, elle permet à chaque client d'accéder à l'information générique et spécifique, en fonction de son profil.

Accessible sur smartphone, tablette et PC (site responsive) depuis le 1^{er} mars 2021, la plateforme numérique de services de la CMA comporte :

- un espace dédié aux actualités et événements organisés par la CMA sur tout le territoire ligérien;
- un espace institutionnel qui présente la CMA et ses services ;
- un accès direct aux sites de l'Université régionale des



Prise de rendez-vous



Inscription et achat de prestations



Inscription et achat de formations



Espace documentaire



Cartographie des entreprises



métiers et de l'artisanat de la CMA, de la Mission Pays de la Loire Métiers d'art, de la Cité du Goût et des Saveurs, de l'Observatoire régional de l'artisanat ;

- un espace dédié aux internautes selon leur profil :
- les entreprises,
- les porteurs de projet à la création reprise,
- les apprentis, jeunes et leur famille,
- les salariés et demandeurs d'emploi,
- les partenaires et collectivités locales.

La plateforme numérique de services de la CMA des Pays de la Loire c'est :

- un portail d'échanges en direct ;
- un accès en mode self-service, 24H/24, 7J/7 ;
- une consultation facilitée de toute l'information et des services de la CMA ;
- une consultation en ligne du calendrier des réunions et des événements planifiés avec la possibilité de s'y inscrire. L'internaute (le chef d'entreprise, le porteur de projet à

la création /reprise, le salarié ou demandeur d'emploi, le jeune / apprenti, la collectivité locale ou partenaire) peut demander à être rappelé en complétant un formulaire en ligne.

L'internaute a aussi la possibilité de créer son propre espace personnalisé ; ce compte personnel est accessible 24H/24, 7J/7 et permet de :

- prendre rendez-vous avec un conseiller CMA (en présentiel, par téléphone ou en visio) ;
- visualiser son agenda, sa participation aux formations, aux événements, temps forts et réunions organisés par la CMA, auxquels il est inscrit ;
- consulter le catalogue régional des formations proposées et s'inscrire en ligne sur un calendrier ;
- accéder à son espace documentaire pour y visualiser les informations le concernant et télécharger tout document utile à la vie de son entreprise ou projet ;
- gérer son panier de commandes, confirmer et valider l'achat des prestations sélectionnées en payant en ligne.

TREMPIN POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES TPE PME

Des aides de l'Ademe pour financer vos projets



La transition écologique est au cœur du plan « France Relance », sur les 100 milliards d'euros de ce plan, 30 milliards d'euros sont consacrés à réduire nos émissions de carbone de 40 % d'ici à 2030 (par rapport à 1990) et à soutenir le développement de l'économie circulaire et des technologies vertes.

Pourquoi ?

Le guichet « Tremplin pour la transition écologique des TPE et PME » vous permet d'accéder à des aides relevant de la gestion des déchets, des économies d'énergie, de la mobilité et de l'écoconception...

Combien ?

Les montants forfaitisés peuvent s'échelonner entre 5 000 € et 200 000 € avec une prise en charge jusqu'à 80 % du montant HT de l'investissement. **Attention !** Les aides sont accordées jusqu'au 31 décembre 2021 et dans la limite de l'enveloppe disponible.

Comment en bénéficier ?

- Un seul dossier de demande d'aide simplifié est à remplir et déposer sur le site de l'Ademe : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>
- Avance de 30 % à la signature
- Paiement final sur présentation d'une attestation simple certifiée sincère

+ D'INFOS

Un projet d'investissement, un besoin d'infos et/ou d'aide pour monter votre dossier ? Contactez le conseiller économie circulaire de votre chambre de métiers et de l'artisanat !



Une aide de 500 € aux entreprises engagées dans la numérisation

LE DISPOSITIF. Dans le cadre du plan « France Relance », une aide exceptionnelle à la numérisation des entreprises est proposée afin de couvrir tout ou partie des charges supportées par les entreprises qui se sont engagées dans une démarche de numérisation.

Cette aide sous forme de chèque numérique d'un montant maximal de 500 € est confiée à l'Agence de services et de paiement (ASP) et à France Num, sous forme d'un versement direct sur le compte du bénéficiaire.

Elle est octroyée sur présentation de factures auprès de l'Agence de services et de paiement (ASP).

Entreprises éligibles

Les entreprises employant moins de 11 salariés dont le CA annuel ou le total de bilan n'excède pas 2 M€ HT :

- qui n'ont pas pu accueillir du public en raison de l'urgence sanitaire lors du 2^e confinement en novembre 2020,
- ou aux professionnels de l'hôtellerie.

Critères d'éligibilité

- avoir débuté leur activité avant le 30 octobre 2020,
- avoir fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public à partir du 30 octobre 2020 en application du décret du 29 octobre 2020. Cette condition ne s'applique pas aux personnes qui exercent leur activité principale dans le secteur des hôtels et des hébergements similaires,
- être inscrites au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers,

- être à jour de leurs obligations à l'égard de l'administration fiscale et de l'organisme de recouvrement des cotisations patronales de sécurité sociale,
- ne pas avoir été déclarées en situation de liquidation judiciaire au jour de la demande d'aide.

Dépenses éligibles

- Achat ou abonnement à des solutions numériques auprès d'une entreprise de services du numérique établie en France ou dans un État membre de l'Union européenne.
- Accompagnement à la numérisation par une personne physique ou morale de droit privé identifiée par un numéro Siret ou un numéro de TVA intracommunautaire et référencée sur le téléservice mis en œuvre par l'Agence de services et de paiement.

Les dépenses éligibles sont d'un montant total minimum de 450 € TTC, établies au nom du demandeur et datées entre le 30 octobre 2020 et le 31 mars 2021 inclus.

POUR CONNAÎTRE LA DÉMARCHÉ À SUIVRE CONTACTEZ VOTRE CMA :

entreprises44@artisanatpaysdelaloire.fr
 entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr
 entreprises53@artisanatpaysdelaloire.fr
 entreprises72@artisanatpaysdelaloire.fr
 entreprises85@artisanatpaysdelaloire.fr

Réduisez vos dépenses et optimisez vos consommations !

ENTREPRISES ARTISANALES DE 0 À 19 SALARIÉS.

Votre entreprise souhaite réaliser des économies et réduire son impact environnemental ?

Participez à l'opération nationale « TPE-PME gagnantes sur tous les coûts »

La CMA souhaite vous soutenir dans la relance de votre activité et vous apporte son expertise pour réduire vos dépenses et optimiser vos consommations. Avec l'appui de l'Ademe et de la Région Pays de La Loire, nous vous proposons de réaliser un bilan avec un plan d'actions personnalisé :

- analyse de vos coûts : énergie, eau, déchets et matières premières;
- élaboration d'un plan d'actions chiffré avec conseils et préconisations pour réduire vos dépenses.

CONTACTEZ-NOUS pour profiter de cet accompagnement sur-mesure et totalement pris en charge!
Inscription par e-mail auprès de Christine Boisliveau sur cboisliveau@artisanatpaysdelaloire.fr

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU CONSEILLER DE VOTRE CMA :

Vendée - Bénédicte Lidon au 0674 5523 42
Loire-Atlantique - Christophe Terrien au 0672 97 25 96
Maine-et-Loire - Aurore Tesson au 0675 6024 05
Sarthe et Mayenne - Virginie Garry au 06 49 24 31 47

Un accompagnement pour optimiser vos coûts !



Étape 1 : analyse de vos pratiques

Le conseiller mène l'analyse à vos côtés sur la base de vos informations. Vous repérez ainsi avec lui vos sources d'économies.



Étape 2 : définition d'un plan d'actions

Personnalisé et chiffré, il vous permet d'anticiper les gains pressentis, c'est vous qui en validez la faisabilité avec le conseiller.



Étape 3 : mise en place des actions

Pendant un an, vous mettez en œuvre votre plan d'actions en réalisant des points de suivi réguliers avec le conseiller.



Étape 4 : évaluation

À l'issue de l'accompagnement vous évaluez conjointement avec le conseiller, ce qui vous permettra d'envisager d'autres actions.

ZOOM SUR NOS PORTES TOUJOURS OUVERTES

L'Urma Pays de la Loire a ouvert ses portes en virtuel du 4 février au 13 mars depuis l'application Imagina. Les équipes pédagogiques ont produit plus de 130 « lives » pour vous présenter les 100 formations du CAP au Bac+2 par apprentissage, vous donner les clés et conseils pour choisir votre formation et trouver un maître d'apprentissage, vous renseigner sur la mobilité internationale, la prépa-apprentissage, l'accompagnement d'un apprenti en situation de handicap, sur les concours prestigieux de Meilleur Apprenti de France (MAF), les actions éducatives proposées...



POUR VOIR OU REVOIR NOS VIDÉOS DES PORTES OUVERTES VIRTUELLES RÉGIONALES :

Retrouvez tous les replay sur l'application Imagina depuis votre smartphone/tablette ou depuis votre ordinateur sur <https://app.imagina.io/module/200588/111216>



- #1. Téléchargez l'application IMAGINA
- #2. Rendez-vous sur votre Centre de formation professionnelle : « Urma Pays de la Loire », « Urma Loire-Atlantique Sainte-Luce », « Urma Loire-Atlantique Saint-Nazaire », « Urma Maine-et-Loire », « Urma Mayenne », « Urma Sarthe » ou « Urma Vendée »
- #3. Abonnez-vous à nos pages
- #4. Découvrez-le ou les CFP de l'Urma : nos formations, visites virtuelles 360°, nos plaquettes de formations, informations utiles...
- #5. Assistez à un replay dans la rubrique « Nos lives Régionaux ».

www.urmapaysdelaloire.fr/portes-ouvertes-2021 +

Élisabeth Borne, ministre du Travail, en visite à l'Urma Sarthe

Avec 160 événements organisés partout en France à l'occasion de la Semaine de l'apprentissage dans l'artisanat, Elisabeth Borne, a ponctué cet événement le vendredi 5 février à l'Urma Sarthe.

L'apprentissage est l'affaire de tous !



▲ Plaque inaugurale du Centre de formation Urma Sarthe

▲ Visite du laboratoire charcuterie

Aux côtés de Patrick Toulmet, délégué interministériel au développement de l'apprentissage, Joël Fourny, président de CMA France et CMA Pays de la Loire, et Guy Deschoolmeester, président de CMA Sarthe, la ministre a salué le bilan très positif de l'apprentissage.

Dans les Pays de la Loire, nous constatons une augmentation de 10 % du nombre d'apprentis à la rentrée 2020-2021 et + 4 % au niveau national. En présence de maîtres d'apprentissage, d'apprentis et acteurs de l'apprentissage, Élisabeth Borne a confirmé le succès des mesures gouvernementales avec notamment **le plan 1 jeune - 1 solution**, lancé le 23 juillet 2020.

Il vise à offrir une solution à chaque jeune et accorde des aides à l'embauche aux entreprises qui recrutent un apprenti : 5 000 € pour un mineur, 8 000 € pour un jeune de plus de 18 ans.

Cette visite a également été l'occasion d'inaugurer le Centre de formation de l'Urma Sarthe, fraîchement

renové et modernisé (immobilier et matériels professionnels), financé par la Région des Pays de la Loire.

Élisabeth Borne et Christelle Morançais, présidente du Conseil régional des Pays de la Loire ont dévoilé la plaque inaugurale en présence de Dominique Le Mener, président du Conseil départemental de la Sarthe.

Guy Deschoolmeester tient à féliciter le résultat d'un effort de longue haleine qui permet aujourd'hui aux collaborateurs et aux apprenants d'avoir un outil de travail noble, fonctionnel et performant.

Créé en 1980, le Centre de formation forme aujourd'hui 621 alternants en formation initiale et adultes en formation (reconversion professionnelle) aux métiers de l'alimentation, fleuristerie et vendeur primeur.

Sévérine Blanquez, directrice de l'Urma Sarthe se réjouit des effectifs très positifs de l'Urma et souligne l'engagement de tous les enseignants.

Avec le réseau des #CMA, l'ambition est de former encore davantage.



Solde de la taxe d'apprentissage : versez utile !

Vous avez acquitté la majeure partie de votre Taxe d'Apprentissage auprès de votre OPCO et vous allez devoir verser le **solde de 13% avant le 1er juin 2021**.

En affectant votre taxe d'apprentissage au **Pôle Orientation Artisanat** de la **CMA des Pays de la Loire, établissement habilité au titre des actions menées pour l'information et l'orientation professionnelle**, vous oeuvrez pour sur le territoire Ligérien à l'accompagnement :

- De centaines de jeunes accueillis dans leur orientation professionnelle,
- D'innombrables projets dans tous les métiers de l'artisanat
- D'une multitude de stages « découverte » en entreprises réalisés,
- D'incessantes mises en relation avec des entreprises.

Par votre versement vous contribuerez à favoriser l'insertion professionnelle et vous vous assurez que les besoins en recrutement des métiers de l'artisanat seront satisfaits.

Vous trouverez ci-dessous un coupon à compléter et à nous envoyer avec votre versement.

POLE ORIENTATION ARTISANAT DES PAYS DE LA LOIRE (Versement du solde de 13% de la taxe d'apprentissage 2021)

Coordonnées de l'entreprise :

SIRET : _____
Raison sociale : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

Calcul du montant du solde de votre taxe d'apprentissage :

- Masse salariale 2020 (A) : _____
 - Montant total de la taxe d'apprentissage (B) : $A \times 0,68\%$
- Montant du solde de la taxe d'apprentissage ($13\% \cdot B$) = _____ Euros

Versement du solde de votre taxe d'apprentissage 2020 :

Versement en numéraire au Pôle Orientation Artisanat des Pays de la Loire (ex CAD) -
6 Bd des Pâturaux - 44985 S^{TE}-LUCE-SUR-LOIRE Cedex - UAI - 0531036N :

- Montant versé : _____ Euros
- Chèque N° _____
- Virement : _____
- Date du versement : _____

Pour le paiement :

- par chèque à l'ordre de **CMAR** service comptabilité - 6 bd des Pâturaux - 44985 S^{TE}-LUCE-SUR-LOIRE
- Par virement IBAN

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1380 7006 3636 0196 2708 235

Code Banque
13807

Code Guichet
00636

N° du compte
36019627082

Clé RIB
35

BIC (Bank Identification Code)
CCBPFRPPNAN

Domiciliation/Paying Bank
BPGO NANTES EST ENTREPR

Journées européennes des métiers d'art 2021

MÉTIERS D'ART. La 14^e édition des Journées européennes des métiers d'art se déroulera du 6 au 11 avril avec un grand week-end festif dédié aux savoir-faire ligériens. Enfants, parents, jeunes, adultes pourront découvrir les ateliers et les événements collectifs, sur le thème « matières à l'œuvre ».

Cette année, les Jema permettront de valoriser la matière dans toutes ses expressions : matières nobles ou ennoblies, transformées, hybridées, éthiques et responsables ; matières à créer, à rêver, à sentir, à toucher ; matières à recycler, à innover.

Les matières seront également mises en avant comme sources et ressources de nos territoires, de notre patrimoine vivant, de nos créations. Enfin, elles seront multiples, matières d'œuvre, en œuvre et à l'œuvre.

En plus de dix éditions, les Journées européennes des métiers d'art (Jema) sont devenues la plus importante manifestation du secteur dans



le monde. Orchestrées par l'Institut national des métiers d'art (INMA), et coordonnées par la Mission « Pays de la Loire – Métiers d'art » dans la région, elles invitent les jeunes et le public à découvrir, le temps d'un grand week-end, l'actualité des métiers d'art dans toute leur diversité.

Plus de 100 événements regroupant près de 300 professionnels des métiers d'art auront lieu au cours de ces week-ends dans la région. Ateliers, manufactures, musées, centres de formation, expositions, manifestations, lieux inédits, rencontres et parcours mettront à l'honneur les nombreux métiers d'art présents dans les cinq départements des Pays de la Loire.

paysdelaloire-metiersdart.com +



2^e édition régionale des circuits et trophées des Mains d'Or

Proposés par la CMA des Pays de la Loire et organisés par sa Mission Métiers d'art, les trophées des Mains d'Or représentent un dispositif de découverte et de valorisation des savoir-faire d'excellence proposés par les professionnels des métiers d'art sur toute la région.

Cette seconde édition régionale qui associe des élus et des collaborateurs de CMA du réseau s'organise autour d'une dizaine de circuits de visites d'ateliers métiers d'art. Ils ouvriront leurs portes aux représentants des CMA à l'occasion des Journées européennes des métiers d'art les 9 et 10 avril prochains.

Ces circuits permettent d'organiser, au mieux, la visite d'ateliers métiers d'art d'être visibles. Le but est aussi d'engager ces professionnels dans un processus qualité en termes d'accueil, de présentation et de démonstration proposés à l'occasion des Jema. En proposant ces deux journées de visite aux représentants des CMA sur différents circuits, le souhait est aussi de rapprocher la filière des métiers d'art aux autres filières de l'artisanat. À l'issue de ces visites, suivant les circuits des Mains d'Or, chaque CMA du réseau régional proposera, de juin à septembre, une soirée de remise des trophées des Mains d'Or. Ce moment convivial permettra d'accueillir l'ensemble des professionnels métiers d'art du département, les participants aux différents circuits comme tous les acteurs associés pour les remercier de leur participation, de leur engagement et de leur accueil. Cette soirée sera aussi l'occasion pour les binômes élu-collaborateur de remettre, par circuit organisé, un trophée et une courte vidéo de présentation au professionnel qu'ils auront choisi comme étant leur coup de cœur.

PRIX NATIONAL Madame Artisanat 2021

Le jury a délibéré !

Elles sont aujourd'hui 800 000 dans le secteur de l'artisanat. Une sur quatre est cheffe d'entreprise. Ce chiffre a doublé au cours de ces 30 dernières années! Pour les mettre à l'honneur, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, a organisé la deuxième édition du prix Madame Artisanat, en partenariat avec AG2R La Mondiale.

Objectif?

Valoriser les parcours et réussites de toutes ces femmes dirigeantes, collaboratrices, apprenties et donner envie à d'autres femmes de découvrir les métiers de l'artisanat. Record battu cette année avec plus de 250 candidatures reçues, dont 40 en Pays de la Loire!

La lauréate de la catégorie Coup de cœur est ligérienne!

Formée à la cuisine à l'Urma 44, Mélanie Lecorney a eu une première expérience de chef d'entreprise au Royaume-Uni. Maître artisan et chef cuisinière, elle crée, en 2017, avec son associée Carine Courtial,



▲ Mélanie Lecorney, Atelier Pot'Potes à Bouguenais en Loire-Atlantique.

la 1^{re} conserverie artisanale de fruits & légumes « Anti-Gaspi » : 100 % bio, 100 % végétal, 100 % équitable sur fond de développement durable et de responsabilité sociétale. En valorisant les surplus des maraîchers de la région nantaise et pour cuisiner sain au quotidien, l'Atelier Pot'Potes fabrique des soupes, gazpachos, sauces végétales à partir de légumes déclassés et sourcés localement.

**LES + DE L'ATELIER POT'POTES
BÂTIMENT ÉCO-CONÇU BIO SOURCÉ :**
panneaux solaires thermiques, fenêtres bois double & triple vitrage, chauffage à géothermie verticale...
Association avec un atelier d'insertion professionnelle pour préparer les légumes.
www.atelierpotpote.com
www.facebook.com/restolapopote



▲ De gauche à droite : Philippe Bely, Sarah El Haïry, Clément Beaune et Joël Fourny.

Erasmus+ n'est pas seulement réservé aux étudiants !

Accueillis par Joël Fourny et Philippe Bely à l'Urma 44, Clément Beaune, secrétaire d'État aux affaires européennes, et Sarah El Haïry, secrétaire d'État en charge de la jeunesse et de l'engagement, ont rencontré des apprentis qui ont bénéficié de la mobilité, un maître d'apprentissage, des professeurs lors de la visite de laboratoires. Pour rappel, la CMA Pays de la Loire accompagne chaque année plus de 500 jeunes sur des projets à l'étranger. « Le budget Erasmus va être doublé sur la période 2021-2027 », a assuré M. Beaune, afin de permettre à davantage d'apprentis de bénéficier d'Erasmus+.

OSEZ AFFICHER VOTRE SAVOIR-FAIRE

**Un titre qui a de la valeur et un gage de qualité.
Voici en deux termes les qualificatifs du titre de maître-artisan.**

Une reconnaissance qui témoigne des efforts de formation et de la volonté de réussir. Le titre de maître artisan est la plus haute distinction décernée aux chefs d'entreprise de l'artisanat attribué par le président de votre chambre de métiers.

Les conditions d'obtention de la qualification :

- être titulaire du brevet de maîtrise et avoir exercé au moins deux ans sa profession ;
- il peut aussi être décerné par la Commission régionale des qualifications aux chefs d'entreprise immatriculés au répertoire des métiers depuis au moins dix ans, justifiant d'un savoir-faire reconnu au titre de la promotion de l'artisanat ou de leur participation aux actions de formation.

Vous vous reconnaissez ? Alors faites-vous connaître en contactant le centre de formalités de votre CMA.



BILAN DE COMPÉTENCES

Pensez à la CMA !

Depuis plus de 15 ans, la CMA Mayenne propose à tous les professionnels et artisans mais pas seulement, de les accompagner dans leur réflexion professionnelle, via un bilan de compétences.

Après 20 ans passés dans la même entreprise, qu'elle avait créée avec son mari et face aux difficultés de recrutement rencontrées, Marie* a pris la décision de transformer cet obstacle en opportunité pour rebondir professionnellement.

Elle a effectué un bilan de compétences avec une conseillère de la CMA Mayenne. L'occasion de questionner son parcours passé, ses envies professionnelles mais aussi ses aspirations personnelles.

Se redécouvrir

« Grâce à cette remise en question, j'ai beaucoup appris sur moi et surtout, j'ai pris confiance en mes capacités. Je sais faire des choses, la routine me l'avait fait oublier », confie-t-elle. Elle avait envie de travailler en équipe, dans l'administratif, pour une collectivité publique. Des échanges avec des professionnels locaux, dans le cadre de son bilan de compétences, sont venus confirmer ce choix. Puis il a fallu rédiger un CV, des lettres de motivations et se présenter en entretien. « Je n'avais pas fait ça depuis plus de 20 ans. Ma conseillère de la CMA Mayenne m'a guidée et conseillée dans cet exercice difficile. Elle a été présente et à l'écoute tout au long de mon cheminement. Aujourd'hui, un an après cette remise en question, je suis épanouie dans mon poste en collectivité locale. Je vois l'avenir sereinement. »

Pourquoi un bilan de compétences ?

- Évoluer ou se reconverter
- Développer des compétences au sein d'un métier (transfert de compétences ou évaluation des besoins de formation, Validation des acquis par l'expérience...)
- Trouver un métier en concordance avec des soucis de santé
- Rebondir suite à une situation de souffrance au travail et sortir d'une impasse
- Redéfinir ses priorités pour trouver un nouvel équilibre.

Pour qui ?

- Salariés
- Chefs d'entreprise ou conjoints collaborateurs
- Professions libérales
- Demandeurs d'emploi issus de tous secteurs d'activités.

Comment le financer ?

→ Cette prestation est éligible au CPF (compte personnel de formation).

Plus d'information sur moncompteformation.gouv.fr.

→ Prise en charge également possible via les OPCO, CDF, Agefice, FIF PL, Vivea, ANFH...

CONTACT : Stéphanie Crison et Cécile Douvres, conseillères bilans de compétences
02 43 49 88 88 - contact53@artisanatpaysdelaloire.fr

Quelles sont les étapes ?

* Prénom d'emprunt



Chiffres clés

Accompagnement individuel de

10 À 24 H

Sur une durée de

2 À 4 MOIS

Puis un suivi à

6 MOIS



DÉCOUVREZ LA GAMME DES VÉHICULES UTILITAIRES NISSAN



Garantie constructeur 5 ans limitée à 160 000 km (sauf gamme e-NV200 : garantie 5 ans limitée à 100 000 km - dont 3 ans de garantie constructeur et 2 ans d'extension de garantie.) Voir détails sur les conditions générales de garantie et d'extension de garantie. **Modèles présentés** : versions spécifiques.



CONCESSION ESPACE 3 LAVAL | 6 Av. de Mayenne, 53000 Laval | 02 43 67 92 92 | www.espace-nissan.fr

 **Fonds
territorial
Résilience**



VOUS ÊTES ARTISAN, COMMERÇANT, INDÉPENDANT, PATRON DE TPE...

**VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE LIÉES À
LA CRISE DU COVID-19.**

LE FONDS RÉSILIENCE EST FAIT POUR VOUS.

resilience-paysdelaloire.fr

La Région, les Départements, les grandes villes et toutes les intercommunalités des Pays de la Loire se sont unis pour vous apporter, avec le soutien de la Banque des Territoires, **des aides remboursables de 3 500 € à 20 000 €**. Rendez-vous sur resilience-paysdelaloire.fr



CHARLES LEE ou l'art du métal

L'artiste mayennais Charles Lee détourne des objets en ferraille pour donner vie à des œuvres d'art. Une passion qu'il partagera avec le public lors des journées européennes des métiers d'art, du 6 au 11 avril prochain.



▲ Dans son atelier, Charles Lee expose une partie de ses œuvres, comme cette reproduction 100% métallique d'une guitare Gibson Les Paul qui parlera aux musiciens.

Charles Lee, de son vrai prénom Charly, est un artiste engagé et débordant d'imagination. À partir d'objets en ferraille, récupérés chez les ferrailleurs ou donnés par des particuliers, il réalise des sculptures. *« Chaque matériau récupéré est une matière première qui a subi une fabrication et a nécessité une dépense d'énergie. Et sans même être usés ou abîmés, ces matériaux sont jetés sans gestion ni réflexion. Je m'inscris dans cette démarche écologique et artistique »*, relate-t-il fièrement.

Dès l'adolescence, Charles Lee réalise des petites pièces en métal, par plaisir de construire, de créer et de mettre en forme les métaux. C'est en 2018, après un CAP puis un bac pro chaudronnerie-soudure, qu'il se lance et décide de vivre de sa passion. La CMA Mayenne l'accompagne

alors pour créer sa micro-entreprise. Pour se perfectionner sur la partie commerciale, il a suivi, il y a quelques mois, la formation Parcours rebond métiers d'art : deux demi-journées avec un consultant en atelier et quatre jours de formation collective.

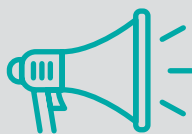
Partage du savoir-faire

Charles Lee doit sans cesse trouver l'équilibre entre son travail sur commande de pièces classiques de métallerie (garde-fou, portails, verrières...), des sculptures personnalisées et également la création d'œuvres plus personnelles, pour enrichir ses expositions. Afin de partager son savoir-faire, il propose des ateliers de 2h, par groupe de deux personnes maximum, pour apprendre aux particuliers à souder. L'objectif est qu'à l'issue de l'atelier ses clients puissent, à partir d'un poste à souder du commerce, réaliser des travaux de bricolage eux-mêmes. *« Ce contact humain est primordial pour moi. Autant pour créer, j'ai besoin de me mettre dans ma bulle, autant j'aime parler de mon métier, dialoguer, faire ensemble. C'est pour ça que mon atelier est ouvert au public tous les 1^{ers} dimanches du mois et que je participe aux journées européennes des métiers d'art »*, explique l'artiste.

Il a des projets plein la tête : construire une œuvre collective avec les habitants de Saint-Berthevin, développer des œuvres monumentales... Prochainement, il va travailler avec la MFR de Saint-Berthevin, ville de sa résidence artistique, pour réaliser une œuvre avec les jeunes.

CONTACT

Charles Lee est en résidence artistique à l'espace Del'aune 138, avenue de la Libération - 53940 Saint-Berthevin
Il a également un second atelier à son domicile, à Argentré.
contact@charles-lee.fr - 06 70 50 02 52
www.charles-lee.fr - CharlesLeeMetalCreation



Journée européenne des métiers d'art

Du 6 au 11 avril

Atelier ouvert de 9 h à 18 h,
fermé entre 12 h et 13 h

En savoir plus page 16.

UNIVERSITÉ RÉGIONALE
DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT
DES PAYS DE LA LOIRE

Pour nous une porte doit toujours rester ouverte.

URMA

Bien plus qu'une orientation

Rendez-vous sur
GenerationAlternance.fr



Visites privées le mercredi
Sur inscription 02 43 49 88 88

Laval

30 - 84 - 115 boulevard Volney
39 avenue de Chanzy
apprentissage53@artisanatpaysdelaloire.fr

urmapaysdelaloire.fr

L'URMA MAYENNE s'étoffe à la rentrée

TROIS NOUVEAUX DIPLÔMES. L'Urma Mayenne propose de nouvelles formations à la rentrée de septembre prochain. Trois nouveaux diplômes viendront compléter l'offre actuelle, en cohérence avec les besoins de compétences des entreprises du territoire pour favoriser l'emploi local.

SECTEUR DU BÂTIMENT

Les nombreuses entreprises mayennaises du bâtiment ont un besoin important en personnels opérationnels. Ainsi en concertation avec les organismes professionnels du bâtiment, la CAPEB et la FFB, l'Urma Mayenne proposera à la rentrée de septembre deux nouvelles formations diplômantes en poursuite d'études.

Brevet professionnel carreleur mosaïste

Après un CAP, il est possible de poursuivre des études en brevet professionnel (BP). Spécialiste de l'habillage des sols et des murs, le carreleur mosaïste joue un rôle important dans la réalisation des bâtiments, aussi bien technique qu'esthétique.

Créatif, il est minutieux et à l'écoute. Ses missions :

- proposer des projets esthétiques et des solutions décoratives en tenant compte des demandes du client, des impératifs techniques, des réglementations en vigueur et des conditions particulières des clients
- identifier et exploiter les informations utiles au chantier
- quantifier les besoins
- préparer l'approvisionnement en matériels, en matériaux et les documents d'exécution
- réaliser des chapes
- poser des revêtements collés, scellés, sur plots
- réaliser un motif décoratif
- installer et sécuriser le chantier
- encadrer une équipe
- conseiller le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre
- concevoir, préparer et réaliser les interventions techniques de mise en œuvre de revêtements et de leurs complexes.



Tout public



2 ans - 1 semaine de cours et 2 semaines à l'Urma Mayenne



Accès direct à l'emploi



Urma Mayenne - 80, boulevard Volney 53000 Laval



◀ Mosaïque réalisée par des jeunes en CAP carreleur mosaïste à l'Urma Mayenne.

Mention complémentaire zinguerie

La mention complémentaire (MC) zinguerie est une spécialisation qui s'effectue après les CAP couvreur, charpentier bois, monteur installateur sanitaire ou après un bac pro du secteur du bâtiment. Elle délivre une qualification spécialisée et facilite l'entrée dans la vie active des jeunes. Ses enseignements, à dominante technique, permettent de compléter et d'affiner les compétences acquises en CAP. Le titulaire de cette mention complémentaire peut travailler en atelier ou sur des chantiers. Il est capable de réaliser tous les ouvrages de zinguerie et d'assurer leur maintenance ou leur entretien en tenant compte des impératifs de qualité, de temps et de sécurité. Le but de cette formation :

- préparer le chantier
- utiliser les informations du cahier des charges en réalisant relevés, croquis, schémas et plans de chantier
- vérifier la conformité des ouvrages aux réglementations et règles de l'art (environnement, DTU...)
- choisir une solution technique globale et la justifier
- poser des gouttières, des chéneaux et des descentes d'eau pluviale
- participer à l'étanchéité des toitures
- réaliser les ouvrages de couverture en utilisant des matériaux autres que l'ardoise ou la brique (zinc, cuivre, plomb et acier inoxydable), pose et maîtrise de tous les procédés des métaux en feuille (traçage, pliage, fixation, soudure).

Après une mention complémentaire zinguerie, les diplômés trouvent facilement un emploi dans une entreprise artisanale du BTP.



Ouvert à tous



1 an - 1 semaine de cours et 2 semaines à l'Urma Mayenne



Accès direct à l'emploi



Urma Mayenne - 80, boulevard Volney 53000 Laval

CONTACT : Jeunes et entreprises, contactez le pôle orientation artisanat : Sophie Bridier, Marlène Bellier et Angéline Collomb - 02 43 49 88 88 apprentissage53@artisanatpaysdelaloire.fr

SECTEUR DE LA MÉCANIQUE

Après leur bac pro à l'Urma Mayenne, les jeunes en filière maintenance automobile n'avaient jusqu'alors pas d'autre choix que de poursuivre leurs études dans les départements limitrophes. Ce BTS est une exclusivité en Mayenne pour conserver les jeunes sur le territoire. Il répond à une demande forte des garages automobiles en main-d'œuvre qualifiée, les véhicules étant de plus en plus complexes.



BTS maintenance des véhicules automobiles

Au-delà des compétences techniques, le BTS forme des chefs d'ateliers capables de planifier le travail et d'assurer des activités complémentaires dans l'après-vente automobile :

- accueillir et informer les clients
- prendre en charge l'incident technique
- répondre à toute question pratique
- diagnostiquer et rechercher des dysfonctionnements
- animer et encadrer des équipes de maintenance
- organiser et gérer l'atelier de manière optimale, animer la démarche qualité
- dialoguer, échanger avec des tiers (experts automobiles,

assureurs, dépanneurs, contrôleurs techniques).

Ce BTS permet d'accéder à différents métiers : technicien supérieur automobile, réceptionnaire après-vente, adjoint au chef d'atelier ou encore chef d'atelier. Expert technique, il a vocation à évoluer vers des postes à responsabilité : management, relation clients... Il s'effectue après un bac pro maintenance des véhicules ou un bac STI 2D.



Tout public



2 ans - 2 semaines en entreprise et 2 semaines à l'Urma Mayenne



Accès direct à l'emploi après le BTS



Urma Mayenne - 115, boulevard Volney 53000 Laval



▲ Merci à l'entreprise Douillet qui a prêté à l'Urma Mayenne une ensileuse neuve dernier cri pour que les apprentis puissent se former.

+ D'INFOS : En contact permanent avec les entreprises mayennaises, l'Urma Mayenne joue un rôle de facilitateur de l'emploi : mise en relation des jeunes et des employeurs. Nous pouvons aller plus loin et accompagner les entreprises dans la rédaction des contrats d'apprentissage. Contactez-nous !

N'avancez pas seul, FORMEZ-VOUS !

La CMA Mayenne propose aux artisans de se former aux fonctions supports de l'entreprise : informatique, prévention, communication, management, vente... Des dispositifs à tarif modique permettant une montée en compétences rapide grâce à une prise en main opérationnelle des outils et des techniques enseignées par des formateurs indépendants.

NOS FORMATIONS DE MARS À JUIN 2021

Maîtriser le numérique

- 18, 25 mars et 1^{er} avril - Créer un site e-commerce (en trois jours)
- 26 mars, 2, 9, 16 et 23 avril - Créer un site Internet avec Wordpress (en cinq jours)
- 8 avril et 4 juin - Les solutions pour vendre en ligne
- 20 avril - Soyez visible en maîtrisant les techniques gratuites de référencement
- 1^{er} juin - Instagram
- 11 juin - Facebook (niveau 2)
- 28 juin - Google my business

Maîtriser l'informatique

- 2 avril - Sketchup perfectionnement modélisation 3D

Prévenir les risques

- 19 et 20 avril - Formation hygiène et sécurité des aliments (sur deux jours)

Communiquer

- 15 mars - Comment gérer le stress pour retrouver le sommeil ?
- 8 avril - Savoir lâcher prise
- 10 mai - Assertivité et affirmation de soi
- 10 mai - Apprendre à pitcher
- 17 et 31 mai - Transformer votre stress en énergie positive
- 20 mai - Se libérer du syndrome de l'imposteur
- 27 mai - Développer un mental de gagnant
- 14 juin - Stress et émotions
- 24 juin - Communiquer efficacement en toute situation

Manager

- 8, 15 et 22 mars - Destination manager - niveau 2
- 29 mars, 12 et 19 avril - Destination manager - niveau 1

Développer - vendre

- 22 mars - Création de stand événementiel
- 22 mars - Relancer mon activité commerciale : par où commencer ?
- 31 mai - Création de sa vitrine, le rythme à donner et les astuces
- 21 juin - Garder le contact avec vos clients



Pour le chef d'entreprise, le conjoint collaborateur, le salarié de l'artisanat, le créateur et/ou repreneur d'entreprise.



Chambre de métiers et de l'artisanat de la Mayenne 39, quai André Pinçon à Laval.



Artisan, travailleur non salarié : 59 € par jour.
Autre public : 239 € par jour.



CONTACT :

Fabienne Joubrel - 02 43 49 88 62
creation53@artisanatpaysdelaloire.fr

ALLER PLUS LOIN DANS LE NUMÉRIQUE

Ateliers numériques



Présentation simple et ludique des différents outils numériques gratuits et des résultats que vous pouvez en attendre.



Les plus novices comprendront la simplicité de mise en place et les plus chevronnés professionnaliseront leurs usages.



21 avril et 21 juin (de 14 h à 17 h).

Capea numérique



À travers une découverte et une meilleure utilisation des outils numériques, améliorez la visibilité de votre entreprise avec des solutions adaptées à votre quotidien. Dispositif alliant la formation collective (trois jours) et le conseil individuel en entreprise (six visites ou demi-journées en entreprise).



Dirigeants d'entreprise artisanale.



10 juin, 18 juin et 2 juillet.



70% pris en charge par la région Pays de la Loire et le reste par le fonds d'assurance formation dont dépend l'entreprise.



CONTACT : Vanessa Rocton - 02 43 49 88 64 - 06 48 92 71 40 - vrocton@artisanatpaysdelaloire.fr

Rétablissement professionnel : effacer le passé et rebondir

Alternative « bienheureuse » à la liquidation, la procédure de rétablissement professionnel est rapide et peu contraignante. Elle vise les artisans et commerçants sans salarié détenant moins de 5 000 € d'actifs. Une piste à ne pas négliger en cette période de crise. Explications. *Laetitia Muller*

Qui n'a jamais eu envie, face à des dettes, d'effacer le passé et de repartir à zéro ? Pour les artisans et commerçants, dont l'actif n'excède pas 5 000 €, c'est la possibilité offerte par le rétablissement professionnel. Instituée par une ordonnance du 12 mars 2014, cette procédure peut être sollicitée en cas de cessation des paiements.

Qui peut en bénéficier ?

L'artisan doit se trouver en situation de cessation des paiements avec un redressement impossible (article L645-1 du Code de commerce). Le rétablissement personnel constitue une alternative à la liquidation judiciaire (LJ), qui reste d'ailleurs possible si le rétablissement échoue. L'artisan qui sollicite cette procédure est donc contraint de ne pas avoir cessé son activité depuis un an. Condition financière : l'actif ne peut excéder 5 000 €. L'artisan, ou le commerçant, réalise lui-même l'estimation mais ne manquera pas de préciser dans l'inventaire les modalités qu'il a utilisées pour l'évaluation de ses biens. De plus, le débiteur ne peut pas occuper de salarié, ni en avoir disposé au cours des six derniers mois.

Autre impératif : il est tenu de n'être visé par aucune procédure collective en cours, ne pas avoir fait l'objet d'une liquidation judiciaire clôturée pour insuffisance d'actif, ou encore de ne pas avoir bénéficié d'un rétablissement professionnel dans les cinq ans précédant l'ouverture de la procédure.

Enfin, la bonne foi du débiteur est requise. Cela implique notamment l'absence d'organisation d'insolvabilité ou de dissimulation d'actifs.

Comment se déroule la procédure ?

L'ouverture de la procédure est l'œuvre du tribunal, qui vérifie que les conditions énumérées ci-dessus sont réunies. Il désigne ensuite un juge « commis » qui « enquête » sur le patrimoine du débiteur, ainsi qu'un mandataire judiciaire. Contrairement à un RJ ou une LJ, les intérêts des créanciers ne sont pas représentés. Un rapport sur la situation est réalisé par le mandataire judiciaire et remis au juge. Le tribunal prononce alors la liquidation judiciaire ou la clôture de la procédure. Dans ce dernier cas, le jugement de clôture comprend l'état chiffré des créances « effacées » avec l'indication des coordonnées des créanciers.

Les avantages

C'est une procédure courte : quatre mois, et un véritable moyen d'effacement des dettes, sans influencer sur la vie courante du professionnel. En effet, contrairement à une procédure collective, le débiteur n'est pas dessaisi de ses droits de gestion : il peut payer les créanciers, acheter des biens et poursuivre son activité.

La cessation des paiements

Cet état qualifie l'entreprise en difficultés qui ne peut pas faire face à son passif exigible avec son actif disponible*. L'actif disponible recouvre tout ce qui peut être transformé rapidement en liquidités, comme la vente de biens. Le passif exigible, quant à lui, correspond à l'ensemble des dettes arrivées à échéance que les créanciers peuvent réclamer sans délai.

* Article L631-1 du Code de commerce



AIDES AU FINANCEMENT DES TPE ET PME

Pour garantir un financement sur le long terme, 150 millions sont dédiés à la garantie de placements financiers labélisés « France Relance ». S'y ajoute une garantie publique de 2 milliards d'euros pour des prêts participatifs.

IMPÔTS DE PRODUCTION ALLÉGÉS

CVAE, CFE, TFPB... autant d'impôts locaux réduits. L'impôt sur les sociétés, quant à lui, passera à 25 % en 2022 (contre 28 ou 33 % aujourd'hui).

VOYANTS AU ROUGE, POLITIQUE AU VERT

Les dépenses 2021 font l'objet d'une cotation indiquant leur impact environnemental. 18,4 milliards d'euros sont fléchés vers l'écologie. Un crédit pour la rénovation énergétique des bâtiments commerciaux voit le jour.

LECTURE RAPIDE

Loi de finances 2021 : impôts en baisse et aides aux entreprises fragilisées

Cette année, sans surprise, la loi de finances 2021 (LF2021) traduit le « quoi qu'il en coûte » assumé par le Gouvernement. Au programme : des baisses et des crédits d'impôts, des aides pour permettre aux entreprises de rester à flot et un volet social complet. Un peu de baume au cœur des artisans pris dans les quarantièmes rugissants d'une crise qui dure. *Loetitia Muller*

Suppression de la majoration pour non-adhésion à un OGA

Bonne nouvelle pour les indépendants, artisans et TPE, l'article 43 de la loi de finances organise la suppression progressive de la majoration de 25 % appliquée aux titulaires de certains revenus professionnels (BIC, BNC), non adhérents d'un organisme de gestion agréé (OGA) ou assimilé. Sa disparition est prévue dans la loi pour 2023.

Baisse d'impôts et aide à la compétitivité

Les fameux impôts de production, taxés de plomber la productivité des entreprises françaises, sont réduits de 10 milliards d'euros à partir du 1^{er} janvier 2021. Sont principalement visés les impôts qui pèsent sur la masse salariale, l'investissement et le capital. Si les entreprises de plus de 50 salariés doivent, en contrepartie de ces réductions, produire avant la fin de l'année 2022 des indicateurs justifiant de la transparence de leur démarche écologique, de parité et de gouvernance, il semble probable que la mesure ne touche pas les TPE avant 2023...

En pratique :

- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est réduite de moitié, tout comme la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).
- Pour soutenir la création d'entreprises, celles qui naissent en 2021 bénéficient d'une exonération totale de CFE et de CVAE, pendant trois ans. Vigilance toutefois, cette faculté est conditionnée à l'approbation de chaque collectivité locale.
- Le Gouvernement a, en outre, abaissé de 3 à 2 % le taux de plafonnement de la cotisation économique territoriale (CET) en fonction de la valeur ajoutée afin d'éviter une neutralisation des gains.
- Autre contribution en baisse, l'impôt sur les sociétés (IS) qui poursuit son déclin avec pour objectif affiché d'atteindre le taux de 25 % en 2022 (contre 28 % ou 33,33 % aujourd'hui). Ce taux vise les entreprises dont le bénéfice est supérieur à 38120 € par an. Les TPE et PME pourront quant à elles bénéficier du taux réduit d'impôt sur les sociétés de 15 % si elles réalisent un chiffre d'affaires annuel hors taxes inférieur à 10 M€, contre 7,63 M€ précédemment.

Renforcement des fonds propres

La loi de finances institutionnalise le dispositif d'aide à la solvabilité, mis en place dans la continuité des prêts garantis par l'État (PGE). Les entreprises peuvent bénéficier de garanties par l'État jusqu'à 2 M€. L'aide se traduit dans des produits financiers de long terme, que Bercy qualifie « de quasi-fonds propres », eu égard à leur longue durée: chacun appréciera.

Le soutien passe également par le fonds de solidarité, qui est abondé de 7 milliards d'euros pour les dépenses d'urgence, au moins jusqu'au mois de juin 2021.

Les principales mesures sociales

→ Parmi les nombreuses mesures du volet social, on note la création d'un **dispositif d'activité partielle longue durée (APLD)**, qui pourra aller jusqu'à 24 mois, pour s'adapter aux circonstances économiques. Depuis le début de la crise sanitaire, le « chômage partiel » est présenté comme le rempart contre le chômage déployé par le Gouvernement. Ce dernier injecte, via la loi de finances, 11 milliards d'euros pour l'APLD 2021. Les mesures d'activité partielle dites « temporaires » sont, quant à elles, pérennisées jusqu'à la réouverture des commerces fermés administrativement, ou du fait de la crise sanitaire.

→ Toujours au menu de la loi de finances, 4 milliards d'euros sont fléchés vers les jeunes et leur intégration dans la vie professionnelle. Ainsi l'**aide pour l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans** est valable jusqu'au 31 mars 2021, et son montant peut atteindre 4 000 € la première année.

→ Le nouveau budget prévoit également une aide pour les employeurs qui ont conclu un **contrat d'alternance ou de professionnalisation** avec une jeune recrue jusqu'au 28 février 2021. Le coup de pouce peut

atteindre 8 000 € la première année. L'apprentissage est également dopé avec, pour l'heure, un cofinancement prévu jusqu'à fin février.

Première loi de finances « verte »

Pour la première fois, le budget 2021 comporte un volet dédié à l'économie verte. À titre d'exemple, une aide fiscale, via un crédit d'impôt, est à disposition des entreprises qui voudraient rénover leurs bâtiments professionnels (bureaux, locaux commerciaux, entrepôts...) jusqu'au 31 décembre 2021. Bonne surprise: 30 % des dépenses éligibles peuvent être déduites, sous forme d'un crédit d'impôt. La limite est fixée à 25 000 €.

À retenir également: TVA, export, numérique...

→ Les mesures concernant la **TVA dans le commerce en ligne** sont repoussées en juillet 2021. Le big bang et le renouveau annoncés dans ce secteur devraient avoir lieu cet été.

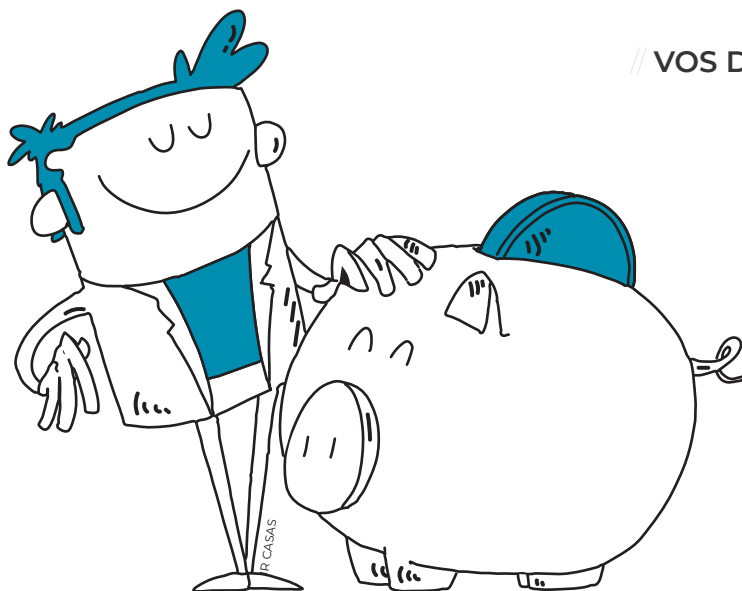
→ En outre, le Gouvernement poursuit son plan d'urgence en soutien aux **entreprises exportatrices**. Plusieurs dispositifs sont mis en place pour les petites entreprises qui souhaitent se développer à l'international. Ainsi, les « **chèques VIE** », d'un montant de 5 000 €, peuvent financer des missions de volontariat internatio-

nal en entreprises. Autre option: les « **chèques Relance export** » permettent la prise en charge de la moitié des frais engagés pour la participation à un Salon international en version physique ou distancielle.

→ Le budget 2021 pousse les TPE et PME à se digitaliser le plus possible pour gagner en compétitivité. À cette fin, 1,5 milliard d'euros est engagé pour une **mise à niveau numérique des territoires**. Les artisans et commerçants seront accompagnés via les actions de France Num et grâce au programme « **IA Booster** » qui permet de moderniser les outils de production. « Cerise sur la data »: un **chèque numérique de 500 €** permet aux entreprises d'investir dans les nouvelles technologies. Il est accessible via le site de France Num (francenum.gouv.fr).

→ Enfin, cette loi de finances maintient les **taux d'intérêt de retard et moratoires** à 0,20 %. Le Gouvernement a jugé les commerçants et artisans suffisamment en difficulté pour ne pas leur asséner une augmentation du « taux des dettes ».

Moins d'impôts et de taxes, plus d'aides et de soutien, il n'en fallait pas moins pour affronter une année qui s'annonce d'ores et déjà économiquement compliquée, et où les entrepreneurs risquent encore de devoir naviguer à vue.



L'inspection du travail devient la Dreet

À compter du 1^{er} avril prochain, les artisans vont avoir un nouvel interlocuteur... Les Directe (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), ou communément les « inspections du travail », et les services déconcentrés chargés de la cohésion sociale, vont fusionner pour devenir les Dreet (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). L'objectif est d'assurer un meilleur dialogue entre ces services, les collectivités territoriales et les organismes de Sécurité sociale. En pratique, les inspections du travail conservent leur fonctionnement actuel et leur indépendance au sein de ces directions régionales dans lesquelles elles intégreront le pôle « politique du travail ».

QUOI TRANSMETTRE ?

La transmission informatique concerne non seulement la facturation, dite « e-invoicing », mais également un ensemble de données utiles à l'administration fiscale : on parle alors de « e-reporting ».

TOUS NUMÉRIQUES EN 2025 !

À partir de 2023, les commerçants et artisans devront accepter les factures électroniques. Les TPE y seront également contraintes en 2025.

AVANTAGES MULTIPLES

Des économies sont espérées pour les entreprises qui sécurisent ainsi leurs données et minimisent le risque d'erreurs. L'État pourra recouper facilement les informations, prévenir les fraudes et, à terme, préremplir électroniquement les déclarations de TVA.

LECTURE RAPIDE

Facturation électronique : qui, quand, quoi ?

La loi de finances pour 2021 permet au Gouvernement de prendre, jusqu'en septembre prochain, des mesures permettant de généraliser le recours à la facturation électronique et à la transmission de données numériques complémentaires à l'administration fiscale. Des obligations qui nécessiteront quelques adaptations dans les entreprises artisanales. Autant anticiper !

Loetitia Muller

Quels sont les objectifs ?

Pour les artisans et commerçants, l'enjeu est de renforcer leur compétitivité en diminuant les charges administratives. Selon un rapport de la Direction générale des finances publiques (DGFIP), le coût d'une facture électronique est estimé à moins d'un euro, contre dix euros pour la version classique ! À cela s'ajoutent la rapidité et la sécurité liées à l'absence de saisies multiples. Pour l'État, les avantages sont clairement financiers. Il pourra ainsi lutter contre la fraude, en recoupant les supports informatisés. En outre, il connaîtra en temps réel l'activité des entreprises, ce qui devrait lui permettre d'adapter sa politique économique. Enfin, les déclarations de TVA seront, à terme, préremplies facilitant ainsi contrôle et surveillance.

Quelles sont les dates d'application ?

Dès 2023, toutes les entreprises ont l'obligation de réceptionner les factures électroniques, et donc de s'être équipées auparavant des appareils adéquats. L'obligation d'émettre des factures dématérialisées varie, quant à elle, en fonction de la taille de la structure : 2023 pour les grandes entreprises, 2024 pour les ETI et 2025 pour les TPE/PME.

Quelles données transmettre et quand ?

En plus de la facturation électronique, réalisée après chaque acte de vente, la loi de finances prévoit la transmission au « fisc » de nombreuses données dites « complémentaires ». Le but est clairement affiché : couvrir un ensemble de flux afin de disposer de toutes les informations indispensables à l'identification du traitement de TVA appliqué. Ainsi, les données suivantes devront être transmises : date de la facture, numéro d'identification du client et du fournisseur, date de l'opération, montant HT, taux de TVA, et enfin montant de la TVA.

À noter : s'agissant des transactions en B2C, aucune donnée nominative ne peut être transmise en vertu du règlement général sur la protection des données (RGPD).

À terme, outre le préremplissage automatique de la déclaration de TVA, la facturation électronique associée à la transmission des données complémentaires permettra à l'administration fiscale de repérer les transactions potentiellement frauduleuses.

Bel avenir pour les vendeurs de solutions de facturation ! Le rapport de la DGFIP a d'ailleurs proposé une cohabitation entre les opérateurs privés et une plateforme publique, laquelle pourrait notamment proposer gratuitement la facturation aux TPE.

MAGAZINES, JOURNAUX, CARNETS, ENVELOPPES...

TOUT SAVOIR POUR NE PAS SE TROMPER DANS LE TRI DES PAPIERS

Vous êtes le premier acteur du recyclage grâce à votre geste de tri des papiers.
Tout savoir pour ne pas se tromper.

1. TOUS LES PAPIERS DU QUOTIDIEN SE RECYCLENT

Feuilles de papier, enveloppes, cahiers, journaux, magazines... sont parfaitement recyclables. Même avec des agrafes, spirales ou avec des éléments en plastique... Lors du recyclage, le papier est traité en plusieurs étapes de nettoyage et filtrage qui les éliminent.



2. ATTENTION, IL EXISTE DES FAUX-AMIS

Certains papiers portent le nom de papier mais ne se recyclent pas. Par exemple tous les papiers d'hygiène ou certains papiers cadeaux qui sont en plastique. D'autres « papiers » comme le papier photo ou le papier peint ont des traitements (plastification, résistance à la lumière, colle...) qui altèrent leur capacité de recyclage. Ils sont donc destinés au bac des ordures ménagères.



3. LES CONSIGNES DE TRI PEUVENT VARIER SELON LES COMMUNES

Vous l'aurez peut-être remarqué, on ne trie pas de la même façon partout en France, parfois tous les emballages et les papiers vont dans le même bac, parfois il faut les séparer. Peu importe le dispositif de collecte de nos papiers, ils sont traités pour être recyclés.



Pour bien trier, téléchargez
l'appli Guide du tri
ou rendez-vous sur le site
triercestdonner.fr

Confinement, couvre-feu et gestes barrières incitent les artisans et commerçants à revoir leur mode de commercialisation. Le click & collect s'avère un levier efficace pour maintenir ou développer son activité en cette période. Plus rentable et plus simple à mettre en œuvre que la livraison à domicile, il nécessite toutefois un minimum de préparation... *Julie Clessienne*



BON À SAVOIR

Le chiffre d'affaires généré par les ventes réalisées via le click & collect n'est pas pris en compte dans le calcul de l'aide au titre du fonds de solidarité.

Click & collect : pas si sorcier !



1. QU'EST-CE QUE LE CLICK & COLLECT ?

Le click & collect (ou retrait en magasin ou cliqué-retiré) permet la réservation d'un produit « à distance » (via votre site ou vos réseaux sociaux), puis son retrait en magasin. Ses avantages sont nombreux : réduire les files devant votre commerce et le temps d'attente, fidéliser votre clientèle, développer votre visibilité (votre présence en ligne vous rend accessible 24 h/24), ne pas imposer de frais de livraison ou d'envoi... Le « drive », qui permet à l'acheteur de rester dans son véhicule, en est un dérivé.

2. MONTREZ QUE VOTRE ACTIVITÉ CONTINUE

Commencez par faire savoir que vous proposez ce nouveau service en l'affichant en vitrine ou en boutique. Profitez des réseaux sociaux pour informer vos clients de l'adresse en ligne à laquelle il est possible de commander vos produits. Postez l'information régulièrement. Envoyez des e-mails ou des SMS aux clients dont vous avez les coordonnées. Enfin, n'oubliez pas d'indiquer les modalités de précommande et de « click & collect » sur la devanture de votre magasin : une exigence du « Protocole sanitaire renforcé pour les commerces ».

3. COMMENT LE METTRE EN PLACE EN LIGNE ?

L'idéal est de posséder un site de e-commerce. Mais vous pouvez aussi permettre à vos clients de passer commande directement via un formulaire sur votre site vitrine (de type Frama Form, SurveyMonkey, Google Form...), par le biais de votre page professionnelle sur les réseaux sociaux ou simplement par téléphone (« call & collect »). Vos clients n'ont plus qu'à venir chercher « physiquement » leur commande devant la boutique et, le cas échéant effectuer le paiement de leur achat.

4. COMMENT ORGANISER LES RETRAITS ?

Créer un comptoir de retrait dédié, à l'entrée de votre magasin, optimisera la gestion de votre jauge et le temps d'attente. De même que l'instauration de plages horaires pour les retraits. Vous pouvez aussi déposer la commande sur le pas de votre porte, si le client a la possibilité de signaler son arrivée ou de prendre rendez-vous. Organisez-vous au mieux en classant les produits qui doivent être retirés pour ne pas faire attendre vos clients. Dans tous les cas, le respect des consignes sanitaires reste impératif !

5. VENTE À DISTANCE, VIGILANCE !

Pour anticiper tout souci, soyez particulièrement attentif à la gestion de vos stocks, d'autant plus si vous multipliez les sources de commandes. Rappelez-vous aussi que les achats réalisés en ligne ou par téléphone suivi d'un retrait en boutique sont soumis à la réglementation relative à la vente à distance (droit de rétractation de 14 jours pour le consommateur).

ALLEZ PLUS LOIN

- Évaluation en 10 minutes de votre maturité numérique grâce à l'outil d'autodiagnostic mis en place par le réseau des CMA : autodiag-num.artisanat.fr
- Sélection d'offres de solutions numériques à tarif préférentiel réalisée par le site du ministère de l'Économie : clique-mon-commerce.gouv.fr
- Panorama des solutions click-and-collect pour les retailers : e-marketing.fr








SUIVEZ L'ACTU DE L'ARTISANAT SUR

WWW.LEMONDEDESARTISANS.FR



ET RENDEZ-VOUS

SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX

-  @MONDEDESARTISANS
-  @MONDEDARTISANS
-  LE MONDE DES ARTISANS





Martine Berenguel
Co-présidente de la CNAIB-SPA

« Si le secteur a rebondi en 2020 grâce à une reprise d'activité et aux aides de l'État, j'appréhende l'avenir. La suspension du fonds de solidarité serait une catastrophe. »



www.cnaib.fr

© ALEX PIN

ESTHÉTICIENNES

GARDER BONNE MINE

Après une reprise satisfaisante suite au premier confinement, l'esthétique n'a pas connu le rebond escompté à l'issue de la deuxième vague. Malgré les difficultés, les professionnelles s'adaptent aux règles sanitaires et le secteur va de l'avant.

Isabelle Flayeux

Par la nature des soins prodigués, la distanciation sociale n'existe pas dans l'esthétique. Dès le premier confinement, la CNAIB-SPA¹ s'est impliquée dans la mise en œuvre d'un guide de bonnes pratiques de sécurité sanitaire pour les esthéticiennes. Les mesures sont entrées en vigueur à partir du 11 mai 2020, date du déconfinement des entreprises recevant du public. « Les fiches métier visent à protéger au maximum les clients et les personnels. Pour les soins du visage uniquement, le client est dispensé de masque et l'esthéticienne s'équipe d'une double protection pour travailler, un masque et une visière, explique Martine Berenguel, co-présidente de la CNAIB-SPA. Au-delà des protections individuelles et des gestes barrières, les instruments et postes de travail sont désinfectés après chaque prestation et les espaces aérés. »

REBOND POUR 70 % DES INSTITUTS

Les règles sanitaires actuelles modifient l'organisation des entreprises d'esthétique et obligent à espacer les rendez-vous. « Pour pallier la hausse des investissements et la baisse du nombre de prestations, certaines

font le choix de facturer, entre un et trois euros, les frais relatifs à la désinfection. D'autres élargissent les plages d'ouverture. La situation s'est compliquée avec le couvre-feu à 18 heures. La majorité des rendez-vous sont entre 17 et 19 h 30. » Si les spas ont perdu 20 % de chiffre d'affaires du fait de l'interdiction de 50 % de leurs prestations (soins humides), près de 70 % des instituts ont rattrapé leurs pertes financières, malgré une baisse des soins visage: « Avec le port du masque, les femmes se maquillent moins. Notre rôle de prescripteur est difficile, la vente de maquillage a diminué de 70 %. » Novatrices et dynamiques, des esthéticiennes ont proposé des tutos à leur clientèle durant les confinements pour garder le lien. La CNAIB-SPA a assuré des formations en visio et en présentiel. Conscient de l'enjeu du numérique et du digital, le Campus des métiers de la beauté de Chartres² intègre deux options à ses diplômes: esthéticienne en phygital³ et conseillère de beauté en phygital.

1. Confédération nationale artisanale des instituts de beauté et spa.
2. L'IBCBS (International beauty & cosmetic business school).
3. Le phygital est un chemin intermédiaire entre les points de vente physiques traditionnels et le digital.

60 000

instituts de beauté en France, dont 50 % sont des micro-entreprises, 20 % des spas.

50 %

Durant la crise sanitaire, les soins spa exercés en zone humide sont interdits, soit 50 % de l'activité des spas.

30 000

salariés au sein des instituts de beauté et des spas.

PHOTOGRAPHES

DÉCLENCHEMENT RAPIDE

La réactivité de la profession a permis de limiter les dégâts pendant la crise sanitaire, une partie du métier tirant ses ressources d'événements (qui sont, encore aujourd'hui, « empêchés »). Les artisans photographes s'attachent par ailleurs à garder leur déclic d'avance en protégeant leur savoir-faire et en anticipant les besoins et les tendances.

Sophie de Courtivron



Laurent Belet
Président de la FFPMI

« Nous avons beaucoup de métiers en un, et il nous faut faire comprendre cela au Gouvernement ; certains sont très spécifiques : photographie de bijoux, de voitures, suivi de chantier... »

Laurent Belet, photographe à Toulouse et président de la FFPMI (Fédération française de la photographie et des métiers de l'image) a une activité répartie entre son studio photo et un local commercial. 5 % des adhérents de la FFPMI (qui sont environ 800) ont ainsi la double casquette photo/commerce. Le reste, ce sont 95 % d'artisans, « des indépendants qui font de la photo sociale, de sport, d'événements (mariages, concerts...), d'identité, de famille ou d'entreprise, résume le professionnel. Certains ont ainsi perdu l'intégralité de leur chiffre d'affaires pendant la crise ».

EFFICACITÉ SANS FILTRE

Grâce à la démarche immédiate de Laurent Belet auprès d'Alain Griset, ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises, « la photographie a été intégrée à la catégorie "événementiel" (secteur S1) dès mars 2020 et jusqu'en juin 2021 ». Soit des aides et un soutien optimums. La profession a aussi mis en place très rapidement un « Guide de bonnes pratiques sanitaires en prévention de la Covid-19 », très remarqué, avec un protocole précis à appliquer pour les photographes de studio. De plus, avant le Gouvernement, « nous avons mis en place un prêt à taux zéro pour

les photographes qui le demandaient (1 500 €) ». Et puis les équipes se sont mobilisées pour répondre aux questions, ont mis en place des « mini-talks » à succès (réunions de 2 heures sur Internet), tous les lundis, pour remotiver adhérents et non-adhérents...

UNE VISION PANORAMIQUE

La défense de la profession fait partie des axes de travail de la fédération ; elle combat notamment le travail et les concours illégaux. « Les grosses plateformes qui proposent des photos à bas prix paupérisent le métier de photographe ; elles acceptent des amateurs non déclarés. Nous contactons leurs services juridiques. » L'avenir du métier est une préoccupation majeure. « Nous avons eu plus de 4 000 réponses à notre enquête sur ce qu'attendent les photographes de leur métier. Notre but est de rassembler ! » L'élaboration de plusieurs qualifications en adéquation avec les tendances actuelles est en cours (2021-2022) : la photo de nouveau-nés, par exemple, requiert des compétences annexes (hygiène, manipulation...). « L'État est demandeur. Cela enrichirait le métier, précise Laurent Belet. Nos professions sont essentielles, nous faisons partie de la mémoire du public. »



© WILLIAM MOUREAUX

metiersdelimage.fr



« Là où vous ne voyez qu'une feuille blanche, je vois ma progression d'une année à l'autre. Le washi est l'apprentissage de toute une vie. »

L'ART DÉLICAT DU PAPIER JAPON

BENOÎT DUDOGNON ET STÉPHANIE ALLARD - ATELIER PAPETIER

Le secret de fabrication du papier Japon (washi) se transmet depuis des siècles, uniquement au pays du Soleil-Levant. Sa maîtrise réclame patience et instinct, l'approvisionnement des richesses de la nature, des aléas de la météo. Benoît Dudognon a entrepris ce voyage auprès de maîtres japonais : sans avoir les mots, se contentant des émotions et des gestes. Il détient désormais ce savoir-faire unique en Europe, reconnu au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Julie Clessienne

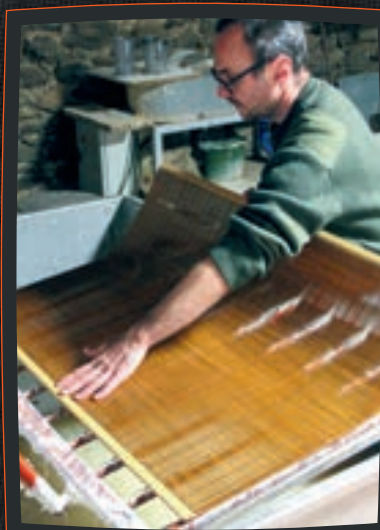
C'ÉTAIT ÉCRIT ...

Année du Bac, Limoges. Benoît Dudognon se découvre une fibre pour le papier en visitant une usine de la région.

S'ouvre pour lui le premier chapitre de sa vie dans l'industrie papetière : un BTS suivi de dix ans d'expérience...

Alors installé à Arles, il se forme à la restauration de livres anciens dont certains en papier Japon, ou « washi ».

Piqué par la curiosité, sa compagne, Stéphanie Allard, alors chargée de suivis scientifiques pour les Parcs nationaux, lui confirme que le kozo (ou arbre à papier), qui sert à sa fabrication, est légion dans le Sud. Les planètes sont désormais alignées. Benoît peut entamer un second chapitre...



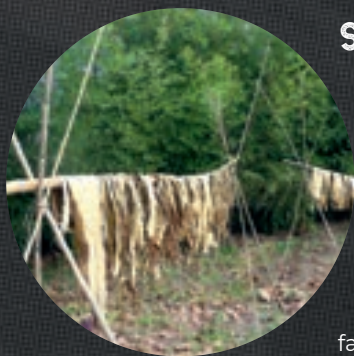
APPRENTISSAGE EN DEUX VOLETS

Le Japon compte encore 200 papetiers, contre 66 000 il y a cent ans ! En 2010, Benoît part auprès de quatre d'entre eux, pour un an. « Ils ont dû demander une autorisation au ministère de la Culture pour former un étranger ! »

La catastrophe de Fukushima le coupe en plein élan, l'obligeant à rentrer en France et à scinder son apprentissage.

« J'en ai profité pour mettre en place mon atelier, faire ma première récolte et... constater mes lacunes ! »

Grande connaisseuse des plantes, sa compagne Stéphanie est du voyage comme du projet, se spécialisant dans le façonnage et la transformation.



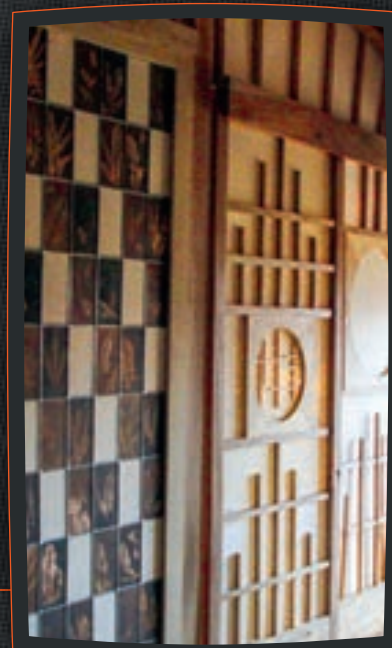
SE PLIER EN QUATRE

Dire que la matière première ne lui coûte « rien » serait un raccourci facile! « *Le kozo est une plante invasive. Les propriétaires de terrains, particuliers ou municipalités, sont en général ravis qu'on les en débarrasse!* » La récolte se fait en hiver. S'ensuit un travail fastidieux pour extraire l'écorce, « *la première peau de la branche* », la blanchir « *grâce au travail combiné du soleil et de la lune* », la gratter au couteau, l'attendrir en la cuisant, enlever les impuretés à la main, la battre une demi-journée, la transformer en pâte, l'aplatir dans un tamis et, enfin, « *travailler par vague, avec de l'eau de source, pour orienter les fibres et assurer la résistance unique de ce papier* ».



UN PAPIER PAS CLICHÉ

Sa résistance, son toucher soyeux, sa transparence et son homogénéité font du washi un papier unique prisé par les architectes d'intérieur (papier peint, cloison...), les designers (luminaires, mobilier...), les professionnels de la mode et, bien sûr, de l'édition. L'achat d'une imprimante à jet d'encre a aussi décuplé les opportunités avec le milieu de la photographie. « *Notre papier écologique est parfaitement dans l'air du temps. Il nous a fallu dix ans pour le faire et commencer à avoir des retombées grâce aux articles de presse qui nous sont consacrés.* »



INSCRIRE LE WASHI DANS L'AVENIR

Percer les secrets du washi a demandé six mois d'adaptation à Benoît. « *Suivre la recette ne suffit pas. Il faut appréhender le bruit de l'eau dans le tamis, la nature de l'eau elle-même, le climat...* » Comme le vin, le washi est propre à un terroir. Celui du papetier limougeaud est désormais reconnu par ses pairs, « *mais je n'ai pas le droit de former à mon tour!** Les Japonais voient ce savoir-faire comme un art précieux du passé. Charge à moi de m'extraire du folklore et de faire pénétrer le washi là où il n'est pas encore attendu et utilisé. Et d'en faire un produit d'avenir! »

* Benoît Dudognon est en lien constant avec le Consulat du Japon à Marseille. Il est soumis au secret et ne doit rien divulguer de la fabrication du washi.

www.atelierpapetier.com +

NOTIONS CLÉS

EAU

Créée à Arles, l'entreprise a déménagé récemment à Salasc, reconnue pour la qualité de son eau de source. « *Un droit d'eau passe devant et derrière la maison: une situation exceptionnelle pour notre activité.* »

PRIX

Le papetier travaille uniquement à la commande, pour ne pas gaspiller cette matière haut de gamme et si fastidieuse à produire. Comptez entre 24 et 30 € la feuille de 1 m X 66 cm.

CONCOURS

L'Atelier Papetier a été récompensé lors des Prix de la Nuit du livre (2015 et 2018), distingué par l'Unesco pour son papier d'origine 100 % naturelle et utilisant des plantes invasives (2015) et désigné lauréat du Concours *Maisons Côté Sud*, catégorie « Jeune Créateur » (2019).

▼ L'atelier d'Arnaud Pereira. Ici, un travail sur la reproduction à l'identique des mosaïques de la piscine Molitor pour l'entreprise Boisseleau (fournisseur et fabrication partielle des mosaïques, poseur et adjudicateur du marché), en 2014.



© CUY VIVIEN

Travailler dans un environnement hors du commun peut être source d'inspiration ou l'occasion de se démarquer et de faire partager une expérience nouvelle à ses clients. Rencontre avec un sculpteur et un céramiste qui ont choisi un moulin et une grotte comme atelier, et un coiffeur qui a transformé un appartement ancien en salon de coiffure barbier. Isabelle Flayeux



DES CONTRAINTES INHÉRENTES AU LIEU

Avoir des locaux atypiques pose parfois des difficultés en matière d'aménagement. La percée d'un conduit en façade lui ayant été refusée, **ARNAUD PEREIRA** a abandonné l'idée d'installer un poêle à bois dans son atelier, qui par ailleurs ne dispose pas de l'eau courante. La configuration des lieux du moulin d'**ANTONIN MARTINEAU** (marches à différents endroits sur le premier niveau) empêche l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR). Confronté à la même problématique d'accessibilité dans un bâtiment classé, **JIMMY WEIL** a obtenu une dérogation et la possibilité de signer le bail commercial à la condition de proposer sur demande un service à domicile aux PMR.

ARNAUD PEREIRA, MOSAÏSTE

LA MAGIE D'UNE GROTTTE TROGLODYTIQUE

Bénéficiant d'une vue incomparable sur la vallée et les méandres de la Seine, l'atelier taillé dans la craie du mosaïste Arnaud Pereira se situe en pleine nature, non loin de l'un des plus beaux villages de France. « J'ai découvert les falaises et les lieux troglodytiques de La Roche-Guyon (95) à l'occasion de déplacements réguliers vers Paris. En 2008, j'ai eu l'opportunité d'acheter la bove (excavations de falaises crayeuses de la Seine, NDLR) d'un artisan stucateur plâtrier, un bel espace de 100 m² et pas moins de sept mètres sous plafond. » Les démarches obligatoires et les contraintes de la cavité n'ont pas entamé l'enthousiasme de l'artisan au savoir-faire renommé, qui restaure des mosaïques anciennes ou les crée pour de la décoration. « Au milieu de monuments inscrits et classés, d'espaces protégés, j'ai été obligé de déposer deux déclarations préalables de travaux et de m'adapter. Il me tient à cœur de rester dans cette grotte atypique. D'autant plus que mon atelier suscite la curiosité. La partie artistique de mon métier me demande aussi d'être dans un endroit qui me convient. » Pose de prises électriques, intégration de spots, plancher surélevé, création d'une mezzanine... ici, l'aménagement intérieur est perpétuel, dans le plus grand respect du bâti. « J'ai gardé les parois et le plafond en brut de creusement, les coups de piolet sont encore visibles. C'est aussi important d'un point de vue esthétique qu'hygrométrique. »

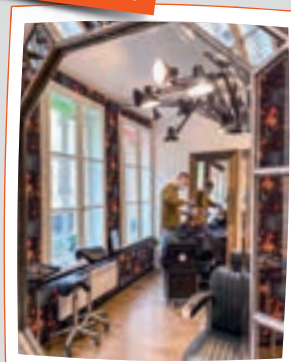
JIMMY WEIL, COIFFEUR-BARBIER UN APPARTEMENT AU DÉCOR DESIGN ET RÉTRO

Seuls quelques fanions en façade et une potence discrète signalent la présence d'un salon de coiffure barbier au premier étage d'un immeuble classé du centre-ville de Metz (57). Depuis 2014, une clientèle fidèle de tout âge vit avec Jimmy Weil une expérience unique et décalée. « *S'installer dans un appartement permet de créer un lieu intimiste et de s'amuser côté décoration sans avoir les badauds le nez collé aux fenêtres, ce qui est gênant quand on se fait coiffer.* » Pour finaliser son projet, l'artisan de 38 ans a réalisé deux mois de travaux, et fait des concessions. « *L'appartement étant classé, il est impossible de modifier la distribution des pièces. J'ai rénové avec mon entourage et fait appel à des professionnels pour la plomberie et l'électricité.* » On entre chez Rétrospective un peu comme chez un ami. Il faut sonner en bas, attendre l'ouverture de la porte et emprunter l'escalier en bois en colimaçon surmonté d'une verrière. À l'entrée du salon, trois lustres en cristal surplombent l'ancienne table de campagne noire autour de laquelle chacun s'installe pour attendre son tour. « *Au début, les clients pensaient que j'habitais ici. Même si l'ambiance est décontractée, parfois rythmée par des mini-concerts, nous restons professionnels. Dans cet univers vintage, composé d'objets et de meubles chinés et retapés, j'organise aussi des expositions-ventes d'œuvres d'artistes locaux.* »



📍 Rétrospective-Appartement-Coiffeur

DR



ANTONIN MARTINEAU, SCULPTEUR SUR BOIS

LE CHARME DE LA VIEILLE PIERRE

Antonin Martineau crée des sculptures statuariques et ornementales en tilleul, en noyer et en chêne. C'est dans l'ancien moulin à eau de Neuillé (49) que le diplômé de l'école Boulle, formé au statuaire en Italie, a choisi de poser son établi et ses machines à bois. « *Je partage les trois niveaux de cet espace avec mon épouse céramiste. À la recherche d'une maison et d'un atelier, nous avons tout de suite perçu le potentiel de ce bâtiment du XVII^e siècle, même si seuls les murs, le toit et les mécanismes subsistaient.* » À l'installation du couple en 2016, une dépendance attenante au moulin, fait office d'habitation et d'atelier. « *Avec beaucoup d'énergie et peu d'économie, nous avons mené les travaux nous-mêmes au fur et à mesure, et exploré d'autres savoir-faire.* » Avec sa compagne, l'artisan de 29 ans, MOF depuis 2019, a mis trois ans pour transformer l'édifice non classé, aux murs en moellons de tuffeau épais de 80 cm, en lieu de travail chaleureux et authentique. « *Nous avons souhaité conserver l'esprit de l'époque. Le mécanisme semi-enterré est toujours au rez-de-chaussée. Ouvert sur deux énormes meules aménagées en espace d'exposition, l'atelier occupe 80 m² du premier niveau. L'ancienne chambre du meunier est devenue un espace de moulage commun. L'espace sous les rampants est dédié au travail de la terre et de la porcelaine. Il abrite également un bureau et un espace de stockage.* »



antoninmartineau.com

DR

WILLIAM KOEBERLÉ

« IL FAUT TOUJOURS GARDER LE LIEN AVEC LE CLIENT »

La crise sanitaire met le commerce à rude épreuve. Si le commerce « physique » reste plébiscité, il doit être renforcé par une stratégie digitale adaptée à la clientèle et opérationnelle en cas de fermeture. Le président du Conseil du commerce de France (CCDF) nous aide à mieux appréhender la complexité du présent, et l'avenir.

Propos recueillis par Sophie de Courtivron

QUEL EST L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE COMMERCE DEPUIS MARS 2020 ?

Le Conseil du commerce de France représente 70 % des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,5 millions de personnes. L'alimentaire n'a jamais fermé, l'équipement de la maison n'a grosso modo pas perdu de chiffre d'affaires, mais l'équipement de la personne a vraiment souffert (textile, chaussure, bijouterie...). Les endroits où il n'y a plus de touristes sont en difficulté. Les commerçants ont montré leur discipline depuis le début (gestes et mesures barrières). Le commerce mérite de rester ouvert. Le premier confinement a été révélateur de l'importance de la digitalisation; la vraie leçon de la Covid, c'est que le commerce est devenu omnicanal*.

COMMENT GÉRER LA PARTIE « DIGITAL » ?

D'abord, je dirais qu'il ne faut pas opposer digital et magasin physique: ils sont complémentaires. 70 % des clients de parfumerie sélective vont d'abord sur Internet avant de se rendre au magasin, y compris les clients réguliers! Le client s'informe via les outils digitaux: il doit donc en priorité trouver sur le net horaires, localisation, promotions, prix... Si vous avez mis ces éléments à disposition, je vous conseille alors de faire du *click & collect*. Cela peut d'ailleurs être une simple information envoyée par téléphone ou e-mail (« *Je vous le mets de côté* »). Après seulement,

posez-vous la question de savoir si vos produits valent la peine d'être vendus sur Internet. Si vous pensez rejoindre une plateforme, prenez en considération qu'il faut toujours garder le lien avec le client; sans ce lien, vous ne faites plus votre métier de commerçant.

QUELS SONT LES ATOUTS DU COMMERCE PHYSIQUE ?

En moyenne, plus de 80 % du CA se fait encore dans nos commerces physiques (habillement, parfums...). Les clients veulent voir les produits, discuter, être conseillés. Le commerçant est là pour ça. Le web doit permettre de supprimer les « irritants » (passer à la caisse, attendre...) et de prendre du temps dans le magasin.

COMMENT VOYEZ-VOUS LE COMMERCE DE DEMAIN ?

Je vois deux axes de changement. D'abord, le rôle de conseil du commerçant prend de plus en plus d'importance: le client veut des informations sur la composition des produits, etc. Ensuite, les indépendants devront trouver des schémas pour mutualiser un certain nombre de choses et avoir ainsi les mêmes moyens que les « grands ». Mais attention, tout cela n'est possible que quand les règles du jeu sont équitables; ce n'est pas normal qu'un petit commerce dans un village ait un pourcentage plus élevé de taxes à payer qu'une plateforme internationale!

* Fait que l'entreprise utilise plusieurs canaux de distribution, indépendamment ou en complémentarité les uns des autres.



BIOGRAPHIE

1956

Naissance à Constance (Allemagne).

2008

Président du groupe Marionnaud, jusqu'en 2014.

2011

Président de la Fédération française de la parfumerie sélective (FFPS).

2015

Président de la Fédération européenne des parfumeurs détaillants (FEPD).

2016

Président du Conseil du commerce de France (CCDF), qui regroupe une trentaine de fédérations professionnelles et représente le commerce dans sa diversité (indépendants, franchisés, grande distribution...).

DAILY PROMOTION

DES OFFRES POUR ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELLS

DAILY
BENNE + COFFRE
140 CH, TOUT ÉQUIPÉ

355€_{HT} / MOIS⁽¹⁾

3 ANS D'ENTRETIEN INCLUS⁽²⁾



LES MEILLEURES PERFORMANCES

Moteur 2,3 litres 140 ch.

L'ESPRIT TRANQUILLE

3 ans d'entretien constructeur inclus⁽²⁾.

UN CONFORT DE HAUT NIVEAU

Climatisation, radio Bluetooth,
feux & essuie-glaces automatiques.

UNE ROBUSTESSE INÉGALÉE

Châssis à longerons
PTRA 7 tonnes.

IVECO

Votre partenaire pour un transport durable

IVECO DAILY. CHANGEZ DE PERSPECTIVES.

**IVECO
CAPITAL**

(1) Exemple de financement en crédit-bail sur 60 mois, pour un IVECO DAILY 35C14H équipé des options Pack Business, roue de secours, feux et essuie-glaces automatiques, Hill Descent Control et Traction Plus, réservoir 100 L, rangement au-dessus du pare-brise, banquette passager avec support extractible, poignées d'accès cabine, suspension avant Quad-Tor, renfort de suspension arrière Helper, prise de courant 12V - 13 broches, kit fumeur, antibrouillards, traverse arrière, incluant la carrosserie benne et coffre au prix remis de 30 710 € HT : un premier loyer de 7 775 € HT à la livraison, suivi de 59 loyers de 355,40 € HT et une option d'achat de 3 071 € HT. Règlement des loyers par prélèvement automatique. Frais de dossier : 120 € HT. Offre valable pour toute commande du 1er février au 30 juin 2021. Sous réserve d'acceptation du dossier de financement par CNH Industrial Capital Europe, SAS au Capital de 88.482.297 €, 12 rue du Port, 92022 NANTERRE Cedex - 413 356 353 RCS Nanterre. Date limite d'acceptation du dossier de financement : 31 mars 2021. D'autres financements et d'autres durées, à des conditions différentes, sont par ailleurs disponibles auprès de votre concessionnaire IVECO. (2) Contrat S-Life IVECO (entretien programmé constructeur, appoint d'huile, SPECTROLIO) inclus sur 36 mois et 90 000 km maximum. Offre valable jusqu'au 31 mars 2021. Offres soumises à conditions, réservées aux professionnels, hors loueurs et flottes, pour un véhicule défini dans l'offre, vendu par les concessionnaires du réseau IVECO participant à l'opération.

CRETOT ALENCON

11 rue François Arago
61000 ALENCON

Clément LEBRETON

commercial.iveco61@garage-cretot.fr
06 75 49 72 15

CRETOT LE MANS

2, rue Antoine Becquerel
72027 LE MANS

Alexandre TOUCHET

atouchet@garage-cretot.fr
06 13 25 22 43

CRETOT LAVAL

Z.A Le Grand Bouessay
53960 BONCHAMP LES LAVAL

David DORIZON

ddorizon@garage-cretot.fr
06 89 64 52 38





AVEC LE CRÉDIT MUTUEL VOS CLIENTS PEUVENT DÉSORMAIS VOUS RÉGLER À DISTANCE.



Même sans site internet, avec Pay Pro, poursuivez votre activité en proposant à vos clients le paiement en ligne de leur commandes ou acompte.

Crédit Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8 millions de clients-sociétaires.